

La Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle Syndicaliste Communiste

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGÉRIE
COLONIES

Six mois . . . 16 fr.
Un an . . . 30 fr.

EXTÉRIEUR

Six mois . . . 22 fr.
Un an . . . 40 fr.

ADMINISTRATION & REDACTION

96, Quai Jemmapes, PARIS-X^e

Téléphone : Combat 08-02

Chèque Postal : Révolution Prolétarienne 734-99

TROISIÈME ANNÉE — N° 41

1^{er} Septembre 1927

Prix du numéro 1 50
(Extérieur : 2 fr.)

SOMMAIRE

Après l'assassinat

Après l'assassinat M. CHAMBELLAND.

Le mensonge de l'unanimité P. MONATTE.

Parmi nos lettres :

Le ticket modérateur. — Un « possible » récalcitrant. — Légitimes doléances. — Obstacles à l'unité. — « La minorité nous empêche de travailler. »

L'ouvrier français vit-il mieux depuis la guerre ? A. RICHARD.

A TRAVERS LES LIVRES

La Vie économique de la France sous la monarchie censitaire, d'Henri Sée (A. RICHARD). — *Ton corps est à toi*, de Victor Marguerite (B. GIAUFFRET). — *Monsieur Mager assassiné*, de Léonard Frank (B. G.). — *Les Nègres*, de Maurice Delafosse (B. G.). — *Djouma chien de la brousse*, de René Maran (B. G.). — *Binettes*, de Lode Baekelmans (B. G.). — *Anthologie des conteurs hongrois d'aujourd'hui*, de Léonard Frank (B. G.). — Petites nouvelles.

NOTES ÉCONOMIQUES

La liquidation de la Nep. — Un nouveau pas du trust germano-américain. — La lutte des autos : Harriman à la rescousse ! (R. LOUZON).

LA RENAISSANCE DU SYNDICALISME

Au Congrès du Bois unitaire (J. de GROOTE). — Les attaques communistes contre l'Unité belge. — Le mensonge salarié.

FAITS ET DOCUMENTS

Les faits du mois. — Un article de A. J. Cook. — La scission chez les fonctionnaires. — Les résolutions du congrès de la C. G. T. — Une déclaration du Syndicat parisien des Préparateurs.

Sacco et Vanzetti n'avaient pas commis d'autre crime que celui d'être anarchistes et celui d'être Italiens. Ce sont là deux crimes que la libre Amérique ne pouvait punir que de la chaise électrique. Anarchiste au pays du dollar, cela constituait un horrible forfait. Italien au pays des « Cent pour Cent » c'était un forfait plus horrible encore.

Quand un Conseil de guerre français condamnait le capitaine Dreyfus, il savait fort bien que celui-ci n'était pas un traître. Il le condamnait parce qu'il était Juif. Mieux que quiconque, les juges du Massachusetts savaient que Sacco et Vanzetti n'avaient pas assassiné d'encaisseur. Ils les ont électrocutés parce qu'ils personnifiaient l'immigrant révolutionnaire. En asseyant deux innocents sur la chaise électrique, l'Amérique capitaliste a entendu montrer au monde qu'elle restait l'Amérique du *Talon de Fer* et que sa méthode d'écrasement brutal du mouvement révolutionnaire demeurait la bonne méthode.

Avant de s'étonner d'un tel crime, il eût fallu se rappeler que cette « civilisation » neuve repose sur un grand mépris de la vie humaine. Qui ne se souvient de ces policiers militaires américains qui, pendant la guerre, déchargeaient leurs revolvers à tous les coins de rue ? Je me rappelle avoir entendu Foster nous raconter que, là-bas, les tailleurs plaçaient maintenant la poche du revolver à l'intérieur du veston, en haut et à gauche, de façon que l'arme puisse être utilisée plus vite.

Il eût fallu se rappeler le procès de Dayton où les juges de ce peuple libre ont condamné la propagation des théories de Darwin.

Plus cynique que toute autre, la justice américaine défend une classe contre une autre, et ne s'en cache pas. Ayant condamné Sacco et Vanzetti innocents, elle n'a pas voulu se déjuger

parce qu'elle s'est dit que la Force ne doit jamais dire qu'elle s'est trompée, et que son recul devant le crime serait interprété comme un signe de faiblesse dans sa tâche de défense du capitalisme-roi.

S'il est vrai que c'est un grand combat de classe qui s'est livré autour de Sacco et de Vanzetti, il est également vrai que de persévérants efforts ont abouti dans le monde entier à un réveil de la sensibilité humaine écrasée par la guerre. Que dans tous les pays, non seulement le prolétariat, mais aussi la petite bourgeoisie se soient levés pour défendre la vie de deux hommes, c'est la preuve que l'esprit de guerre disparaît peu à peu. Alors qu'on ne s'indignait plus des millions de cadavres des champs de bataille, alors que chaque jour on voyait dans l'indifférence s'augmenter la saignée ouvrière par une exploitation renforcée et le développement du machinisme, on s'est ému du sort de deux hommes menacés de mort de l'autre côté de l'Océan.

Place de la République, le soir de l'exécution, je voyais la foule ouvrière descendre la rue de Belleville en un véritable flot humain. Le Paris des faubourgs, et aussi le Paris de la banlieue, ont bougé, ce soir-là, alors qu'il y avait bien longtemps qu'ils n'avaient bougé.

Sans doute, le mouvement mondial en faveur de Sacco et de Vanzetti n'a pas été assez fort puisqu'il n'a pu les sauver de l'électrocution. Je crois qu'on ne s'est pas assez dit qu'il y avait là une « question de force », ce que démontrait cependant bien l'insensibilité américaine devant les suppliques qui venaient de tous les pays, de tous les partis, de toutes les classes, et même de Mussolini. Ce n'est pas au cœur qu'on pouvait espérer toucher le Dollar. Il ne fallait pas espérer de la pitié.

Il est bien aujourd'hui de préconiser le boycott des produits américains, et de se rebeller contre l'apothéose guerrière qu'on prépare à la bande de l'*American Legion*. On ne fera jamais assez contre les assassins et contre les complices des assassins. Mais ce qu'on fait aujourd'hui, ce qu'on fera demain, ne pouvait-on le faire avant ? On pouvait certainement le faire, mais nous vivons tous tellement dans la coquille de nos théories que nous n'avons pas aperçu les moyens de toucher le capitalisme américain autrement qu'avec des câblogrammes et des promenades au bois de Vincennes. Et maintenant il est bien tard.

Je crains aussi que nous n'ayons laissé passer un moment favorable à la réalisation d'un accord entre les adhérents des deux C. G. T., tous également indignés, tous également désireux d'agir. Avant de lancer, dans des conditions pires qu'en août 1922, au moment des assassinats du Havre, sa grève générale du 8 août, la direction de la C. G. T. U. n'avait même pas pris la peine de demander à la C. G. T. de venir avec elle, en accord avec le Comité Sacco-Vanzetti, examiner ce qu'il fallait faire. Cette proposition, la C. G. T. U. l'a faite, mais elle l'a faite après la grève, et si la C. G. T. n'a pas répondu : présent à ce moment-là, rien ne dit que quinze jours avant elle aurait pu se permettre de refuser l'examen en commun des possibilités d'action.

Il me reste à tirer deux leçons des manifestations du mardi 23 août. Le Chiappe du Bloc des Gauches, le « préfet républicain » a montré que, de gauche ou de droite, la force de l'Etat démocratique se range toujours au moment décisif du côté du *Talon de Fer*. C'est parce qu'ils ont

été matraqués avec la dernière violence par les flics du radical-socialiste Sarraut que, dans leur colère naturelle, les manifestants se sont retournés contre tout ce qui se trouvait à leur portée. Ils ont bien fait, et l'invention policière de la profanation du « Poilu Inconnu » ne peut effacer la portée de la destruction des vitres du Moulin-Rouge.

La seconde leçon c'est qu'il était peut-être possible, ce soir-là, de reconquérir la rue. C'est vraiment par manque d'organisation que nous avons pu voir des milliers de manifestants s'enfuir devant cinquante flics. Quelques groupes décidés n'auraient-ils pu tenir tête aux matraqueurs ? Au bois de Vincennes, nous avions vu, quinze jours avant, les G. D. A. du Parti établir de savants bagarres pour empêcher les arrivants de rejoindre le Comité Sacco-Vanzetti. Ces « groupes de défense » ne sont-ils bons que pour brimer les manifestants qui, s'ils manifestent, ne veulent pas s'enrégimenter ? Mardi, tout le monde a compris de quelle utilité les G. D. A. auraient pu être. Tout le monde, sauf les G. D. A. naturellement.

M. CHAMBELAND.

LES ASSASSINS CONTINUENT

Il y a juste deux mois, nous signalions l'ignoble verdict du jury d'Alger acquittant des tortionnaires français qui avaient mutilé, des deux pieds et de quatre doigts d'une main, un Arabe (1).

Et nous ajoutions : *Il n'y a eu en cette occasion que l'application d'une règle absolument générale, scrupuleusement suivie, à chacune de leurs sessions, par les juges des trois départements d'Algérie : n'est pas coupable le Français qui tue, blesse ou martyrise un indigène.*

Deux mois ne sont pas écoulés que la règle reçoit une nouvelle application. *L'Humanité* a relaté les faits, et le procès ; nous n'y reviendrons pas. Rappelons seulement qu'il s'agit d'un crime identique au précédent : tortures infligées à un Arabe, par et sur l'ordre d'Européens. Que, dans un cas comme dans l'autre, la preuve du crime a été administrée abondamment : innombrables témoignages attestant les actes de torture, rapport médical catégorique quant au rapport de cause à effet entre la torture et ce qui s'ensuivit. La seule différence est que, dans le premier cas, ce qui s'ensuivit fut pour la victime la perte des membres, tandis que dans le second, ce fut la mort.

Qu'importe ! Dans les deux cas la victime était un indigène, et les assassins des Français. Donc, dans les deux cas il devait y avoir, et il y a eu, acquittement. N'est pas plus coupable le Français qui tue que celui qui mutilé. Du moment qu'il s'agit d'un indigène, ce n'est pas un crime, « c'est un acte d'autorité. »

Vous autres, politiciens de droite et de gauche, journalistes démocrates ou d'*Action française*, qui avez cru habile de vous associer à la campagne contre le crime d'outre-Atlantique, aurez-vous jamais l'élémentaire probité de dénoncer ce qui se passe sous votre propre drapeau ? Aurez-vous jamais la pudeur d'exiger qu'on mette fin au crime permanent du colonialisme français ?

R. L.

(1) Voir la *Révolution Proletarienne* du 1^{er} juillet 1927 : *Justice de Race* !

AU CONGRÈS DE BULLIER

LE MENSONGE DE L'UNANIMITÉ

— Dis donc, tu t'es fait joliment accueillir à Bullier ! Console-toi, si g'avait été au Congrès unitaire, tu t'en serais peut-être encore plus mal tiré !

— Je suis tout consolé. Si j'ai fait crier, c'est probablement parce que j'avais allongé quelques bons coups. J'aurais donc tort de me plaindre. Je m'amuse même des bonnes gens du Parti qui s'apitoyent sur mes malheurs, et pour mieux s'apitoyer, les grossissent (1).

Je ne me lamente pas sur l'absence de démocratie à la C. G. T. Evidemment, il n'y en a guère ; mais ce n'est pas d'aujourd'hui ; elle s'est perdue peu à peu depuis la guerre avec le développement d'un centralisme tout militaire ; le mouvement ouvrier a voulu avoir, lui aussi, son grand quartier général et son état-major suprême.

Quand les dirigeants entendent penser pour vous et décider seuls, les temps ne sont pas roses pour les pauvres bougres qui ne savent pas se mettre à l'alignement ou qui ne peuvent pas penser en série. Qu'est-ce que c'est que ces intrus ? disent, non seulement les bergers, mais encore la masse du troupeau.

Mais la démocratie syndicale ne se donne pas comme un cadeau ; c'est une forme de la liberté et la liberté se prend, s'arrache, se conquiert péniblement. Il n'appartient pas plus à Jouhaux qu'à Monmousseau de l'accorder — car il n'y a guère plus de démocratie à l'intérieur de la C. G. T. U. ; on y est tout aussi fêru de centralisme, il y règne même atmosphère de caserne ou d'état de siège ; c'est aux militants, c'est aux syndiqués de batailler ; on n'a que les libertés qu'on prend et l'on ne les garde que dans la mesure où on les mérite, plus exactement dans la mesure où il apparaît que ces libertés ne compromettent pas le travail de l'organisation, qu'elles le stimulent au contraire, le redressent et l'améliorent.

Je suis tranquille, on sera obligé de supporter notre opposition dans l'une et l'autre C. G. T., et quelle que soit la mauvaise grâce qu'y mettra Jouhaux elle pourra difficilement dépasser celle

(1) Savourez cet échantillon, *Humanité* du 21 août, sous la signature A.-B. Renard :

« Le Peuple ferait mieux de nous expliquer pourquoi la C. G. T. refuse la liberté d'expression aux syndiqués. Certes, on a permis à Le Pen et à Monatte de paraître au Congrès de Bullier.

« En ce qui concerne Monatte, il appréciera certainement avec beaucoup de saveur la valeur de la liberté d'expression au Congrès confédéral. Malgré ses attaques contre la C. G. T. U., contre le Parti communiste, il n'a pu obtenir sa grâce et fut chassé de la tribune. »

On fait semblant d'oublier que le temps de parole avait été limité à dix minutes et que j'ai parlé vingt à vingt-cinq minutes. Je n'ai pu, forcément, garder la tribune aussi longtemps que les rasoirs automatiques du Parti.

Quant à la permission de paraître à Bullier, je la tenais de mon syndicat et, quant à ma grâce, j'apprécie particulièrement le jet de bave bolchévique et bernardin.

de Monmousseau. Je ne parle pas de leurs lieutenants, la mauvaise grâce de ceux-là confinerait souvent à la rage.

Dans la *Vie Ouvrière* du 26 août, Monmousseau fait admirer la générosité d'âme des dirigeants unitaires : ils daignent tolérer que les camarades de la Ligue Syndicaliste tiennent une conférence à Bordeaux à la veille du Congrès unitaire.

Il est bien bon, en vérité ! Mais je croyais que les membres du Parti communiste avaient l'habitude de se réunir à la veille de chaque Congrès et même plus souvent. Ils n'y manqueront pas plus à Bordeaux qu'au dernier Congrès où l'on poussa le mépris de la démocratie syndicale jusqu'à interdire aux délégués, membres du parti, ayant reçu mandat de leur syndicat de combattre la rééligibilité des fonctionnaires de défendre ce point de vue à la tribune du Congrès, où même on les invita à violer leur mandat au vote.

Je croyais aussi que les « Amis de l'Unité » avaient tenu des conférences régionales et nationales à la veille du Congrès confédéral.

Je croyais encore que la minorité avait à chaque Congrès, à Lyon en 1919, à Orléans en 1920, à Lille en 1921, tenu des conférences, que depuis, dans la C. G. T. U., majorité et minorité avaient tenu à Saint-Etienne et à Bourges des réunions nombreuses. Sous prétexte qu'au dernier Congrès, celui de 1925, la minorité de la C. G. T. U. ne s'était ni réunie ni concertée, Monmousseau se figurait-il qu'elle avait laissé prescrire un droit reconnu depuis toujours ? Ou bien ne reconnaît-il ce droit que pour lui-même, pour sa tendance ? Ce qui revient de droit aux communistes, aux Amis de l'Unité, ce qui fut permis à la minorité d'avant la scission, ne serait plus qu'une grâce consentie par tactique provisoire aux syndicalistes ?

Il voulait montrer son grand amour de la démocratie syndicale ; en réalité il démontre tout juste le contraire.

Les camarades de la Ligue syndicaliste n'auront probablement pas meilleur accueil à Bordeaux que je n'en ai trouvé à Bullier ; comme moi, ils parleront à un mur. Mais il faut savoir parler aux murs ; ils vous entendent quoiqu'ils en aient l'air, ces murs de fronts fermés ; on ne perd jamais son temps ; et par-dessus le mur il y a la foule des syndiqués où, nos adversaires le savent mieux que nous, des tas de camarades dispersés, dérotés, tant dans la C. G. T. que dans la C. G. T. U., pensent comme la Ligue syndicaliste et ne voient plus l'unité possible que par la renaissance du syndicalisme.

UNE MINORITÉ QUI NE S'EXPRIME PAS

Si nous revenions au Congrès de Bullier. J'ai dit déjà que les débats avaient été influencés et faussés par le sabotage du meeting des Fonctionnaires et de celui du Cirque de Paris. Ils l'ont été en outre par le silence d'une minorité latente, qui n'a peut-être que des velléités encore, qui n'ose pas, en tout cas, dire publiquement à la tribune d'un Congrès ce qu'elle dit dans les conversations privées, ou ce qu'elle écrit dans des journaux.

On a le droit d'être surpris par exemple que Jacquemin n'ait pas défendu au Congrès même l'interprétation de la résolution sur l'unité du Comité confédéral national précédent qu'il avait

donnée dans cet article du *Réveil Ouvrier* de Nancy que nous avons reproduit (1). D'après lui, cette résolution comportait vraiment la rentrée en bloc, sans filtrage, sans exclusions, sans noviciat. Je n'ai pas été autrement surpris qu'il ne transformât pas, comme je le lui avais demandé, son article en une proposition soumise au Congrès. Il paraît que c'est chose impossible, étant donné les mœurs nouvelles instaurées dans le mouvement syndical, pour un délégué à la propagande de la C. G. T. Ses supérieurs hiérarchiques ne le lui pardonneraient pas et maintenant quand on a du galon on se garde de le compromettre en défendant son point de vue. Mais à défaut de Jacquemin, pourquoi les militants de la Meurthe-et-Moselle ne sont-ils pas intervenus ? A défaut des anciens, pourquoi les jeunes, qui doivent avoir plus de cran, ne l'ont-ils pas fait ? Je me refuse à penser que les militants de la Meurthe-et-Moselle ont une double attitude, l'un à Nancy pour les syndiqués qui les mandatent, l'autre à Paris pour les dirigeants confédéraux.

On a également le droit d'être surpris du silence gardé par Sellier, le secrétaire de l'Union départementale de la Somme, après l'article publié dans le *Cri du Peuple* d'Amiens (2). C'est très bien de dire à Amiens qu'il est inadmissible d'exiger des syndiqués qu'ils récitent le *Crédo* confédéral, que les organisations ne partageant pas les vues de la majorité ont le droit d'appartenir à la C. G. T., que raisonner de cette façon ce serait légitimer la scission et la perpétuer définitivement. Mais ce serait mieux encore, et ce ne serait qu'un acte de probité élémentaire, de le redire à Paris au Congrès confédéral. Cet article de Sellier publié dans le *Cri du Peuple* d'Amiens avait été refusé par le *Peuple*. Sellier n'a pas davantage demandé quel était le rôle exact du *Peuple* et si le quotidien confédéral, vivant des cotisations des syndiqués, devait être fermé non seulement aux syndiqués jugés hérétiques, bons seulement à payer, mais même aux militants de la majorité en désaccord sur un point important il est vrai, avec les dirigeants confédéraux. Au moment où le *Peuple* demande aux syndicats un nouvel et sérieux effort pour équilibrer son budget, pour vivre par ses propres ressources, lecteurs et abonnés, il n'aurait pas été inutile de rechercher si l'absence de lecteurs ne tient pas au fait que les syndiqués confédérés ne trouvent pas dans le *Peuple* ce qu'ils désiraient y trouver. Une telle question aurait été d'autant plus fondée qu'à la veille du Congrès, on avait prié quelques roquets du *Peuple* d'aller aboyer ailleurs pour les ramener au lendemain du Congrès et pour installer leur niche en première page.

On a encore le droit d'être surpris du silence gardé par Rey après l'article publié par lui dans l'*Information Sociale* du 21 juillet, trop tard pour que nous le reproduisions avant le Congrès et où il examinait l'attitude que doit prendre désormais la C. G. T. devant le Conseil national économique et le Bureau international du Travail :

Leur collaboration [la collaboration des organisations ouvrières au B. I. T. et au C. N. E.] signifie-t-elle qu'elles n'acceptent d'agir qu'en fonction d'un intérêt général qui ne serait présentement concevable que dans le respect de l'organisation sociale actuelle, consacrée et défendue par les réglementations légales ?

(1) R. P. du 1^{er} juillet.

(2) Reproduit dans la R. P. du 15 juillet.

Signifie-t-elle qu'elles font abandon, au nom de je ne sais quel souci de ne pas se tenir en marge de la nation, de toute indépendance, de toute libre détermination, de toute possibilité de réserve et même d'opposition ?

Mais cela : cet abandon, volontaire ou non, de la liberté; cette subordination de l'action ouvrière à la détermination de ce que certaines institutions appelleraient l'intérêt national; cette acceptation des diminutions de salaires et du chômage sous prétexte que le salut du pays en dépend; cette conception de l'intérêt général qui ne serait que la confusion de l'intérêt ouvrier et des autres intérêts; mais cela ne serait que du corporatisme d'Etat; cela ressemblerait étrangement au fascisme !

Au fascisme dans sa charte du travail et dans les apparences de pouvoirs et de droits qu'elle comporte.

Non ! les militants syndicalistes n'ont pas compris cela, et n'ont pas voulu cela, quand ils sont allés au B. I. T. et au C. N. E., après en avoir provoqué la création !

Ils ne comprennent et ne veulent pas cela, maintenant qu'ils y sont !

Ce serait une formidable mystification. Ce serait le sacrifice de l'intérêt ouvrier.

Cette formidable mystification, nous l'avons dénoncée dès ses débuts, voilà des années. Nous ne disons pas que ce *serait*, nous savons que *c'est* une formidable mystification. Les mystifiés involontaires — ne parlons pas des mystifiés volontaires et contents — ont mis bien du temps à s'en apercevoir. Mais tout finit par venir, constatons-le.

On m'a rapporté un mot caractéristique de l'un de ces mystifiés involontaires : « Jouhaux ne raisonne plus en homme de sa classe; il raisonne en homme d'Etat, d'Etat bourgeois. » C'est ce que nous disons depuis août 1914; nous l'avons dit dans la presse et à la tribune du Congrès. Quand donc ceux qui parlent ainsi aujourd'hui dans le privé auront-ils le courage de ne plus se taire dans un Congrès ?

Enfin, on a pu être surpris d'une autre variété de silencieux; c'est le secret de Polichinelle que les dirigeants du parti socialiste sont furieux de l'appui accordé par les dirigeants confédéraux à l'aile droite du parti socialiste, à Paul-Boncour et à Renaudel. Nous avons enregistré en leur temps quelques échos de cette colère. On se rappelle une déclaration de Lagelée, dans l'*Étincelle*, déclaration qui ne traduisait pas simplement l'opinion de l'extrême gauche socialiste, mais bien celle de la majorité de ce parti :

Les socialistes de la gauche du Parti veulent bien respecter scrupuleusement la charte d'Amiens, mais ils demandent à leurs amis des syndicats de ne pas favoriser l'action de la droite du parti socialiste.

Souvent dans les Syndicats, pour ne pas provoquer d'inutiles froissements, nous nous sommes inclinés; mais, tout de même, aujourd'hui, pleinement solidaires de notre grand parti, nous ne voulons pas accepter d'injustes condamnations.

On n'a pas oublié non plus certaines paroles de Bouyer, le secrétaire du Syndicat parisien confédéré des Mécaniciens, dans la *Correspondance socialiste* :

S'il y avait un jour une gauche, une vraie gauche, dans la C. G. T., ce serait pour défendre loyalement des conceptions inspirées de l'indépendance du mouvement et non pour pactiser avec ceux qui ne prétendent qu'à son asservissement.

Tout le monde n'a pas oublié ces paroles, mais ceux qui les prononçaient hier et ceux qu'elles visaient se sont resserrés devant le danger com-

mun, le danger communiste. Quand le danger sera passé, leur conflit se rouvrira inévitablement. A moins que leur conception du rôle des syndicats ne soit assez semblable, qu'au fond ils soient; les uns et les autres, de simples réformistes et que la formule de la lutte de classe ne renferme pour ces socialistes de gauche aucune substance révolutionnaire.

On le voit, malgré les apparences d'une écrasante majorité, le Congrès de Bullier était beaucoup moins unanime qu'il ne voulait le paraître; il y avait une minorité, toute une série de minorités qui n'ont pas osé s'exprimer dans l'atmosphère de forteresse assiégée qui régnait.

Dans les couloirs des rumeurs circulaient, des affirmations diverses qui auraient mérité d'être vérifiées à la lumière des débats. Qu'y a-t-il d'exact par exemple dans celle-ci : le manifeste de la C. G. T. sur la stabilisation monétaire n'aurait été connu du bureau confédéral et de la Commission administrative qu'une fois publié dans la presse ? J'ignore si le fait est vrai ou faux, si Jouhaux a mis une fois de plus ses collègues devant le fait accompli, si Lenoir a protesté vivement comme on le murmure, si tout le monde n'a sanctionné qu'après coup le fameux manifeste; tout cela est vraisemblable. Et cela expliquerait d'autres propos suivant lesquels certains éléments trouveraient que la dictature du « général » est un peu lourde et cavalière.

Le dernier jour, l'un de ceux qui se taisent m'a dit : « Il est certain qu'il y a ici une minorité qui ne s'exprime pas; elle n'osera le faire que le jour où l'unité sera réalisée. »

Comme l'unité risque fort de n'être pas prochaine, il est probable que cette minorité osera s'exprimer bien avant; le problème de la rationalisation va l'obliger vraisemblablement à se prononcer.

(A suivre)

P. MONATTE.

Parmi nos Lettres

Le ticket modérateur.

Un camarade suisse nous écrit :

Pourriez-vous me renseigner sur les propos suivants :

Les caisses de maladie de Lyon, et de quelques autres villes de France, appliquent le système du ticket modérateur qui, du point de vue économique des caisses, donne des résultats magnifiques. Mais les ouvriers malades sont-ils contents aussi de ce système ? Que pensent du système les camarades syndicalistes ?

N'arrive-t-il pas souvent que l'ouvrier n'a pas les moyens, quand il est malade, de payer ce ticket modérateur ?

N'y a-t-il pas tension entre la bureaucratie des mutualités et les ouvriers et les syndicats ?

Est-ce que les ouvriers sont représentés dans l'Administration des caisses de maladie ?

Ce système n'amène-t-il pas le malade à éviter le médecin ?

Je vous serais très reconnaissant si vous pouviez me renseigner aussi vite que possible sur tous ces points.

Nous avons communiqué de suite cette lettre à un camarade de Lyon, mais nous serions heureux que les camarades d'autres villes, où le ticket modérateur fonctionne, et même d'autres Lyonnais, nous fassent connaître leur opinion.

Un « possible » récalcitrant. D'un ancien militant du Livre parisien, une lettre originale qui mérite un bout de réponse :

Vous avez bien voulu me solliciter pour un abonnement à la Révolution prolétarienne, je vous en remercie mais ne puis, à mon grand regret, faire à votre revue l'accueil que vous désirez. Et puisque vous voulez bien demander à vos abonnés « possibles » récalcitrants de vous écrire leurs raisons; je consens volontiers à vous donner les miennes.

Sachez tout d'abord que je ne suis pas hostile aux publications d'avant-garde, surtout quand elles sont bien faites — comme la vôtre, dont j'aimerais parcourir tous les numéros. Mais l'abonné d'un organe de propagande doit être un partisan. Or, tel n'est pas mon cas, malgré toute la fierté que je pourrais ressentir aux côtés de Romain Rolland.

Toutefois, si vous pouviez aider à la réalisation de l'unité ouvrière, vous répareriez d'abord une faute qui est bien un peu imputable à quelques-uns des vôtres et vous restitueriez au syndicalisme cet idéalisme qui suscite, chez les jeunes surtout, de nécessaires enthousiasmes. L'action ouvrière gagnerait à votre retour et votre propagande. n'y perdrait rien. (Au contraire, quelle révolution prolétarienne, tout au moins dans les esprits, en attendant l'autre !) Faites que cela soit possible sans rien abandonner de vos conceptions mais aussi sans exiger de vos adversaires d'impossibles renoncements.

Bien cordialement,

L. M.

P.S. — Je vous adresse vingt francs par chèque postal pour vous aider à faire triompher quelques-unes de vos conceptions que je partage.

Divers points, dans cette lettre, demanderaient une réponse. Nous aurons l'occasion de revenir sur les remarques relatives à l'Unité. Bornons-nous aujourd'hui au premier point.

Quoi, l'abonné d'un organe de propagande devrait être un partisan ? Une publication comme la *Révolution prolétarienne* est lue par des partisans, certes, mais aussi par des non partisans, par des camarades qui cherchent et trouvent chez elle des documents et des appréciations qui leur sont utiles pour se former leur propre opinion; elle est lue encore par des adversaires et même des ennemis, des catégories diverses d'adversaires et d'ennemis.

Si l'on poussait à son extrême logique le raisonnement de L. M., on ne devrait lire et s'abonner qu'à un organe exprimant votre pensée. Ce n'est pas son cas, assurément; d'autant qu'il ajoute qu'il aimerait à parcourir la collection de la *R. P.* Mais c'est le cas de pas mal de camarades aujourd'hui, c'est le mal dont beaucoup sont frappés et dont lui-même n'est pas indemne. On ne doit, on ne veut, on ne peut lire que l'écho de sa propre pensée; on ne peut entendre que la cloche de sa propre église. D'où étroitesse d'horizon, fanatisme borné, très différent de la passion ardente pour une cause, absence d'une véritable opinion publique ouvrière, d'une génération de militants ayant appris, discuté, réfléchi, capables de juger eux-mêmes, voyant clair et voulant fermement ce qu'ils veulent.

Au lieu d'aveugles demandant à être menés, nous voulons des militants ouvriers les yeux grands ouverts et le pied solide. C'est pourquoi nous regardons la *R. P.* comme une coopérative intellectuelle, comme une église, où sonneraient toutes les cloches de la pensée ouvrière. Nous avons bien le droit d'y appeler non seulement des partisans, mais tous ceux qui veulent faire

effort pour comprendre le mouvement dans lequel ils combattent et l'époque historique dans laquelle ils vivent.

**

D'une abonnée :

**Légitimes
doléances.**

Je tiens à vous signaler une chose qui m'a peinée et révoltée. Je viens d'acheter et de lire la dernière édition de « Jean Christophe » et j'ai été épouvantée du nombre de coquilles laissées dans le courant du roman. On y rencontre les fautes les plus invraisemblables.

Comment un éditeur comme Albin Michel a-t-il pu sortir une édition comme celle-là ?

Comment des typos, des correcteurs et des imprimeurs n'ont-ils pas apporté plus de soin à une œuvre comme celle de Romain Rolland ?

Non, vraiment, Jean Christophe méritait mieux !

**

**Obstacles
à
l'unité.**

Un cheminot d'Evreux, constatant que l'Unité n'a pas fait un pas, indique quelles sont, à son avis, les causes principales :

De part et d'autre, on laisse de côté le point capital : la reconnaissance du syndicalisme de masse. On se dit d'accord sur le principe, mais dans la pratique quiconque n'est pas d'accord avec la majorité est un traître au prolétariat. Triste conception du syndicalisme, qui maintiendra l'état de scission.

Les dirigeants syndicaux sont-ils seuls responsables? Non. Plus que jamais les syndiqués se désintéressent du syndicat; parce qu'on n'est pas d'accord avec un tel, on n'assiste plus aux réunions; plus grave, on cesse de cotiser; et ceux qui restent sont las des discussions. Si bien que c'est dans des assemblées vides que les décisions sont prises.

Le remède? Il viendra lorsque les militants auront compris qu'ils doivent donner le meilleur d'eux-mêmes au mouvement syndical et fait reprendre à celui-ci sa place de premier plan, refoulant à l'arrière tous les groupements qui gravitent autour de lui.

**

**« La minorité
nous empêche
de travailler ».**

La dernière « insinuation » passe-partout des journalistes de l'Humanité, c'est celle du travail gâché par la minorité.

Un camarade de l'Enseignement, qui n'était pas à Tours, — et c'est bien dommage — montre à quoi se rattache ce nouveau mot d'ordre :

Au Congrès de Tours, la minorité aurait empêché presque tout travail positif.

Il faut croire que les majoritaires ont acquis peu à peu et à leur insu la mentalité de celui qui ne supporte d'autre opinion que la sienne. Les comptes rendus de l'Humanité traduisent le plus platement possible cet état d'esprit.

En dehors des Congrès, il y a d'ailleurs plus de souplesse, moins d'emballlement sectaire, surtout dans la mesure où l'on travaille. Mais l'esprit de secte de ceux qui s'étonnent de voir l'unité retardée ne perd jamais ses droits.

LE COLLIER DE PERLES

« Nous estimons que chez nous, dans l'intérêt général, avant de parler de repos et de vacances, il faut, à l'heure actuelle, songer à faire vivre nos entreprises... »

Vœu de la Chambre de Commerce de Lyon contre le projet de loi sur le congé annuel des travailleurs.

LES SALAIRES & LES PRIX DEPUIS 1789

L'ouvrier français vit-il mieux depuis la guerre ?

L'on sait que Marx et ses disciples ont conclu, avec plus ou moins de nuances, dans le sens d'une aggravation progressive de la misère ouvrière depuis le développement du grand capitalisme. Paul Louis vient, dans son nouvel ouvrage (1) confirmer encore cette constatation qui est de poids. Voyons avec lui si l'histoire sociale du dernier demi-siècle n'y aurait pas apporté certains tempéraments.

**

Le livre de Paul Louis est fait d'un tel dépouillement, d'une telle élaboration de statistiques sur les salaires et le coût de la vie que nous ne pouvons en détailler le compte rendu. Voyons-en du moins l'agencement et la conclusion maîtresse.

Depuis qu'il est possible d'utiliser des statistiques d'une exactitude relative, c'est-à-dire depuis 1840 environ, l'auteur donne d'abord, pour chacune des subdivisions, des périodes qu'il a découpées, un tableau de la production et de l'outillage industriels complété par une vue sur la consommation, le commerce et l'évolution financière.

Sur ce fond économique, nous voyons ensuite se dessiner les traits de la condition ouvrière (salaires et coût de la vie).

Enfin, l'auteur nous montre le prolétariat réagissant contre le capitalisme par ses organisations et ses mouvements de classe, les conquêtes ouvrières enregistrées dans la législation. Comme on le voit, c'est plus d'un siècle d'histoire sociale qui se dévoile sous nos yeux.

Mais l'auteur n'a pas voulu faire double emploi avec ses autres ouvrages sur le syndicalisme et le socialisme. C'est pourquoi l'étude de la condition matérielle des ouvriers devient ici son objectif central. Cela dit, l'on pourra excuser la manière un peu sèche de son livre bourré de chiffres qui, du reste, n'oublie rien d'essentiel du mouvement des idées.

Nous n'insisterons pas sur cette histoire ouvrière si riche et si émouvante dont l'auteur dégage en passant certaines caractéristiques. Celle-ci, par exemple, qui mériterait d'être développée, que « chaque phase de l'organisation ouvrière se prolonge dans la phase suivante : les survivances et les résurrections sont la règle dans l'histoire sociale qui ignore les révolutions trop rectilignes ». Cette autre, bien connue, que les lois sociales ont été conquises par la force : « dès qu'un texte est promulgué, la grande industrie s'attache à en préparer la caducité ». Cette autre, enfin, au hasard, que le coût de la vie s'élève plus tôt que les salaires.

Cette dernière observation prend toute sa valeur lorsqu'on suit le double mouvement des gains ouvriers et des prix depuis 1789.

**

Les progrès industriels réalisés au dix-huitième siècle n'avaient pas eu pour la classe ouvrière

(1) Paul Louis. — *Histoire de la Classe ouvrière en France de la Révolution à nos jours. — La condition matérielle des travailleurs, les salaires et le coût de la vie*; Rivière, édit., 1927.

d'autre résultat qu'une diminution du salaire réel, c'est-à-dire calculé en tenant compte du pouvoir d'achat de l'argent. La condition matérielle du prolétariat ne s'améliora pas pendant la Révolution, ce qui ressort du livre de Mathiez sur la vie chère et la Terreur, dont nous avons ici même rendu compte. La loi Le Chapelier, votée en 1791, avait interdit les coalitions et si la taxe des denrées conjura quelque temps la hausse des prix, le maximum des salaires mécontenta les ouvriers. Du reste, après 1794, ce fut l'inflation massive et la misère s'aggrava. Pendant l'Empire, la surveillance policière exercée sur les travailleurs leur interdit de se défendre. De 1815 à 1830, la hausse légère des salaires (6 à 7 %) ne réussit pas à rattraper celle du coût de la vie (10 % de 1810 à 1830).

L'on connaît mieux, par des enquêtes assez sérieuses, la situation des ouvriers entre 1830 et 1848, les longues journées de quatorze et seize heures, la mauvaise hygiène, l'emploi des enfants trop jeunes dans l'industrie. Dans le ménage, c'est la misère au-dessus du troisième enfant; de son côté, la femme seule ne peut se suffire avec son salaire. L'exode rural tend à faire baisser le prix des journées de travail en renforçant la population des villes. Les grèves sont nombreuses et les insurrections de Lyon et de Paris prennent un caractère politique.

Née d'une crise de chômage, la révolution de 1848 remplit les ouvriers d'espoir, mais les massacres de Juin leur enlèvent leurs illusions et leur confiance en la bourgeoisie. Aussi, malgré la police du Second Empire, malgré la corruption gouvernementale, les Chambres syndicales se feront nombreuses et les idées de la 1^{re} Internationale donneront un sens de classe au mouvement ouvrier. Mais la prospérité industrielle n'entraîne pas une élévation des salaires réels.

Toutefois, l'on signale, de 1871 à 1884, une légère baisse du prix de la vie qui se prolongera pendant les années suivantes. Les syndicats renaissants, légalisés en 1884, permettront aux ouvriers de faire accroître leurs salaires. Une nouvelle période commencera dès lors, vers 1884, pour durer jusqu'en 1913, qui offrira au prolétariat des années un peu plus heureuses. Ce sera celle d'un syndicalisme ardent.

Mais la guerre a clos ces années meilleures. De 1914 à 1916, les salaires sont stagnants et même en baisse dans le textile. Même après 1916, en dépit de certains salaires élevés, l'équilibre ne s'établit pas, car la vie enchérit. La dépression économique de 1920-1921 se traduit même par une baisse du salaire réel déjà menacé. L'on sait assez, par le simple jeu des indices, que depuis 1913 il s'agit en gros pour la classe ouvrière d'une lente expropriation, nous voulons dire d'une expropriation plus sensible qu'avant 1913. Certains hauts salaires fictifs ne parviennent pas à la faire oublier.

Nous reproduisons ici le tableau qui condense les calculs de l'auteur. Il représente ce qu'un ouvrier qualifié de Paris peut acheter avec son gain depuis 1801 :

	Pain	Viande	Beurre	Œufs	Pommes de terre
	Kilos	Kilos	Kilos	Unités	Kilos
1801	10, »	5, »	3,500	120	100
1850-1855..	16, »	4,250	3,700	84	85
1860-1865..	14, »	4,360	2,030	60	87
1882-1884..	18, »	4,880	2,220	94	77
1910-1913..	26, »	5,600	2,700	71	64
1925	18,500	2,600	1,900	58	20

Ce tableau montre assez que la condition matérielle des ouvriers s'est améliorée vers la fin du dix-neuvième siècle, mais que ce progrès a été compromis par la guerre. Et nous voici maintenant à la conclusion de l'auteur, dont nous retiendrons le sens révolutionnaire :

« Les travailleurs ont vraiment porté toutes les charges de la rude période que nous traversons. En reprenant les 138 années de l'histoire de leur classe, peut-être discernent-ils les obligations qui s'imposent à eux et les grandes lignes de leur future activité. Dans le cadre de la structure capitaliste — on ne le répètera jamais assez — il n'y aura point de libération. »

**

Comme on le voit, une telle conclusion étayée par les calculs nous fournit une réponse aux conservateurs sociaux les plus variés, y compris les réformistes, qui professent que depuis les affirmations de Marx la condition ouvrière se serait bien améliorée, que la lutte des classes aurait perdu de son acuité (1).

C'est pourquoi la question est d'importance. Elle donne tout son prix au travail de Paul Louis, pour le moins aussi sérieux que les calculs et les raisons des économistes bourgeois à la d'Avenel, prophètes du progrès matériel automatique.

Il nous semble qu'on pourrait mieux déjouer leurs plans si l'on analysait de plus près la condition ouvrière. Car ils ne manqueraient pas de nous objecter que l'ouvrier de 1927 vit mieux que celui d'il y a cent ans, connaît matériellement un niveau de vie supérieur. Paul Louis a signalé lui-même les progrès atteints dans les conditions du travail : meilleure hygiène, journées plus courtes. Ce point nous paraît appeler d'autres réflexions encore.

En quoi l'ouvrier français moyen de 1927 vit-il mieux que celui de 1827 ? Pourquoi peut-il satisfaire des désirs plus nombreux, disposer de commodités plus grandes quant à la nourriture, aux vêtements, aux distractions ?

Il est sûr en effet que depuis le milieu du dix-neuvième siècle l'ouvrier français n'est plus menacé par des disettes de grain, ce qui tient à la plus grande facilité de circulation des céréales. Il existe à cet égard bien moins d'inquiétude pour le lendemain, car à n'importe quel prix, l'on aura toujours du pain. Notons aussi que la nourriture est meilleure et plus variée qu'autrefois. Le blé a largement remplacé le seigle, le bétail mieux nourri donne une viande plus belle, le sucre est devenu d'un usage courant, la consommation en légumes présente moins d'uniformité que jadis grâce à l'arrivée échelonnée des primeurs sur les marchés urbains. Des fruits, des denrées ex-

(1) Nous en donnons pour exemple cet extrait d'une chronique d'Henri Mazel (*Mercur de France*, 15-6-1927, p. 677) : « Vers le milieu du XIX^e siècle, on pouvait à la rigueur croire que les sociétés iraient en s'empirant, les riches devenant de plus en plus riches et les pauvres de plus en plus pauvres... que les salaires ne s'élevaient jamais au-dessus du minimum nécessaire à l'existence... Mais la réalité a balayé toutes ces rêveries malsaines. Les pauvres deviennent de moins en moins pauvres. Les salaires deviennent de plus en plus élevés. Les relations entre employeurs et employés deviennent de plus en plus confiantes, les soubresauts révolutionnaires de plus en plus rares et le progrès matériel de plus en plus général. » C'est avec de telles affirmations qu'on endort la classe ouvrière.

tiques agrémentent la table familiale. Si l'on nous objectait les fraudes alimentaires, nous dirions : et autrefois ? Ces progrès dans la variété, le meilleur choix, la qualité en un mot, nous paraissent dus aux perfectionnements de la technique, agricole, commerciale, industrielle. Nous pourrions signaler aussi la facilité encore des transports qui corrige un peu les abus nés de l'extension démesurée des grandes villes.

Pensons aussi aux vêtements, à l'utilisation générale des objets fabriqués. Incontestablement, l'utilisation en grand du coton exotique, l'ample production du linge, surtout depuis 1870, la confection d'étoffes qui n'ont pas gagné en solidité, mais sont plus légères, plus commodes et plus souvent renouvelées, ont permis de se vêtir d'une manière plus pratique. Là aussi, les progrès dans la technique industrielle se sont traduits pour la classe ouvrière par une amélioration *qualitative* c'est-à-dire par une élévation légère du niveau de vie. Disons, si l'on veut, que même lorsque la puissance d'achat du salaire ne s'élève pas, il est pourtant permis d'acheter des choses plus variées, de répondre en un mot à plus de besoins, d'éprouver de plus nombreuses satisfactions (1).

Qu'on ne vienne pas imputer ces progrès au bon vouloir des capitalistes, à leur générosité philanthropique. C'est quelque chose que les dépasse eux-mêmes. C'est la conséquence des progrès réalisés dans la technique, dans la manière de travailler. N'oublions pas que ces progrès sont largement dus, non seulement aux hommes de science, mais aussi aux ouvriers eux-mêmes. La Révolution mettrait au profit de tous ces bienfaits de la technique si mal répartis aujourd'hui.

Ne croyons pas que la réduction de la journée de travail, raccourcie d'un tiers au moins depuis un siècle, que l'avantage de la liberté syndicale, d'ailleurs souvent menacée, que l'usage du droit de grève, bien exposé lui-même, soient dus à je ne sais quel libéralisme du patronat. Il a fallu en effet les conquérir de haute lutte et l'on est en droit de dire que si la période 1884-1913, signalée par Paul Louis comme la seule qui ait permis une élévation du salaire *réel*, correspond à une période de développement assez régulier pour le capitalisme, elle correspond aussi à une quarantaine d'années de grande activité ouvrière, pendant lesquelles a pris corps et structure le syndicalisme révolutionnaire.

Faut-il ajouter aussi que bien souvent les familles ouvrières comptent moins d'enfants qu'autrefois et que le nombre de personnes vivant sur le salaire familial a diminué en conséquence. L'on peut même dire à cet égard qu'à la longue la femme, dont le salaire n'a été fort longtemps que la moitié à peine du salaire masculin, a pris une place généralement mieux rémunérée dans la production, qu'ainsi le salaire familial s'est élevé tandis que décroissait le nombre de ceux qui en bénéficiaient.

Enfin, jusqu'à un certain point, les services publics dont profite l'ouvrier, l'assistance, les hôpitaux, l'application même avare des lois sociales, marquent un progrès sur le passé. Grâce à ces avantages, la classe ouvrière est en partie

(1) C'est cette élévation du niveau de vie liée aux commodités de la ville qui incite certains ruraux à émigrer pour quitter une existence matérielle étroite, aux besoins et aux plaisirs plus élémentaires. Nous ne nions pas du reste les raisons économiques objectives de cet exode rural.

guérie de cette plaie de la charité religieuse ou patronale dont le meilleur ennemi a été sans contester la solidarité syndicale.

Mais combien ces progrès sont menacés par la guerre, la sous-alimentation qui en est résultée, le chômage et la répression ouvrière des années qui l'ont suivie. Le prolétariat a ressenti lui-même les ébranlements du régime capitaliste, ce qui montre bien que son sort sera précaire tant que ce régime durera.

Il lui reste toutefois, comme armes de défense, les organisations de combat qu'il a su créer. A mesure qu'il est sorti, sans toutefois s'affranchir pleinement, de sa misère ancienne, il a senti s'éveiller en lui ce légitime désir de défendre ses conquêtes négligées et menacées. Sans doute certains ouvriers se sont laissés, à l'américaine, embourgeoiser par les hauts salaires, mais l'immense majorité d'entre eux gardent le désir plus ou moins actif de conserver et même d'élever leur niveau de vie.

Le livre de Paul Louis leur montre assez que le capitalisme n'accorde d'autres concessions que celles qu'on lui enlève de force. Les bienfaits dus à la technique améliorée ne seront pas éternellement renouvelables et l'on sait que l'injustice la plus criante préside à leur répartition. C'est en mettant cette technique au service d'un régime non-capitaliste que la classe ouvrière pourra se libérer. Seule la force brisera la dure étreinte où elle est serrée.

ANTOINE RICHARD.

A travers les Livres

HENRI SÉE : *La Vie économique de la France sous la monarchie censitaire (1815-1848)*. (Alcan, édit.)

Ce livre clair, non surchargé d'érudition mais en revanche suivi d'une bibliographie très abondante, nous intéresse surtout par ses chapitres sur les conditions de la classe ouvrière et le mouvement ouvrier.

Encore pourrait-on trouver des histoires plus étoffées du prolétariat de cette époque, mais ici cette courte mise au point est encartée dans un tableau complet du mouvement économique, la vie agricole à peine en train de se rajeunir, la première diffusion du machinisme, enfin les progrès du commerce et de la banque.

On a bien l'impression que l'avènement du grand capitalisme a été très dur pour la classe ouvrière. L'usage des machines a permis d'employer en plus grand nombre femmes et enfants. Leurs salaires sont encore inférieurs à ceux des hommes, pourtant fort bas. La journée est de 13 à 16 heures parfois, l'alcoolisme fait de grands ravages dans les rangs ouvriers, les crises de chômage sont redoutables. Il arrive presque toujours que c'est l'industrie textile, alors la plus concentrée, qui impose les conditions de vie les plus mauvaises. Elles sont un peu meilleurs dans la métallurgie, plus en retard au point de vue technique, et dans la petite industrie et l'artisanat.

Voilà une idée intéressante que H. Sée a bien mise en lumière pour l'époque qu'il étudie. Si, par la suite, cela a pu changer, si les progrès industriels ont souvent amené une élévation des salaires, c'est peut-être parce que la production en grand a amené une diffusion plus abondante des marchandises, mais c'est aussi, à coup sûr, parce que la concentration industrielle a groupé les troupes massives du prolétariat prêtes à revendiquer de meilleurs salaires et en cherchant à se grouper dans leurs propres organisations de classe.

Déjà l'auteur nous les laisse entrevoir dès 1830. Les sociétés de résistance, les coopératives, les associations politiques secrètes naissent là même où l'industrie n'est pas encore concentrée. Seulement, elles ne groupent que des minorités. De plus, il n'existe pas alors de

parti socialiste ouvrier, les théoriciens ne s'adressent pas aux masses. Sée a bien raison de montrer le rôle que devait jouer bientôt le marxisme, initiateur du groupement de classe à qui allait être donnée une doctrine.

Cet ouvrage bien à jour et qui a mis à profit les travaux les plus récents sur Paris et la province n'a pas la prétention d'être définitif; en tout cas, il se présente comme un bon livre d'initiation. — A. RICHARD.

**

VICTOR MARGUERITTE: *Ton corps est à toi*. Flammarion, éditeur.)

« Ton corps est à toi », telle est l'affirmation que Victor Margueritte lance à la Femme... Ton corps n'appartient ni à l'homme pour lui procurer le plaisir, ni à la société pour la peupler d'enfants... Affirmation claironnante qui a fait cabrer plus d'un bourgeois et aussi plus d'un prolétaire — qui les a fait cabrer en tant qu'hommes propriétaires de la femme et en tant que conservateurs sociaux. Affirmation qui implique légitimement le consentement à la maternité et par conséquent le droit aux pratiques anticonceptionnelles et même, dans certains cas, le droit à l'avortement chirurgical.

Victor Margueritte soutient sa thèse avec habileté; il a évité les exagérations de « La Garçonne ». Louons-l'en et regrettons qu'il n'ait pas encore été plus sévère : les sujets audacieux exigent une plume chaste.

Spirita, belle fille saine bien qu'éduquée dans le sens de la thèse par un vieil original, avandonne son corps dans un moment de trouble à un passant brutal. Elle est enceinte. Calvaire de la fille-mère. Promenade chez les sages-femmes, l'Assistance publique, dans des milieux divers et enfin chez le juge d'instruction pour vague complicité de manœuvres abortives...

Disons pourtant que le développement de l'œuvre a quelque chose de facile, de trop facile et que Margueritte — absorbé surtout par l'aspect social de la question : face aux réacteurs — n'a pas abordé les points essentiellement humains de la question. (Il est juste d'ajouter que l'œuvre aura une suite.)

« Ton corps est à toi », il est vrai. Mais dans combien de couples liés pourtant par la plus profonde affection, le Désir passager et absurde ne risque-t-il pas, s'il devient maître, de jeter le trouble le plus profond ? Que l'homme ou la femme dise « Mon corps est à moi, j'en dispose pour ma volupté » et qu'advient-il de l'affection de ce couple ? Il ne suffit point de condamner, d'un point de vue raisonnable, la jalousie pour en effacer l'existence, l'acuité et les ravages possibles.

L'affirmation « Ton corps est à toi » ouvrira la porte à toutes les débauches, à l'épuisement physique comme à la flétrissure morale si elle ne comporte pas ce corollaire immédiat « Tu es maître — ou maîtresse — de toi-même et le Désir ne te gouverne pas. » Elle comporte, au minimum, un besoin de précision. « Ton corps est à toi. » Oui, mais quand ? A quatorze ans ou à trente ? En face de leurs enfants et en face d'une foule de petites crapules vidées et souillées par l'excès sexuel prématuré, bien des pères se poseront cette question.

Et nous croyons que ces réserves doivent être soulevées dans cette revue révolutionnaire, car une fois encore nous pensons qu'être révolutionnaires ce n'est pas répéter sans compréhension et sans nuances des affirmations théoriques audacieuses comme nous pensons que la Révolution sociale qui veut et doit discipliner le chaos universel et mettre chaque chose à sa place ne peut pas aboutir à l'anarchie sexuelle. — B. GUAUFRET.

**

LÉONARD FRANK. *Monsieur Mager assassiné*. (Rieder, éditeur.)

Les lecteurs de la *Bande de Brigands* trouveront dans le nouveau roman de Léonard Frank un changement très net dans sa manière. Au lieu d'un livre large, touffu, copieux, ils trouveront une œuvre rapide, concentrée, bâtie sur peu de personnages. Et quelle œuvre inoubliable.

Un enfant a subi une humiliation de la part de M. Mager, le brutal maître d'école. Dix-sept ans après

il le tue. Prison. Jugement. Condamnation. Adieux à la mère. Dernière nuit. Mort.

Une intensité d'expression qui touche au vertigineux. Et en leitmotiv déchirant, l'effort du malheureux assassin pour débrouiller devant les hommes épais, la cause si ténue du meurtre, pour mettre en évidence de quel poids certaines impressions d'enfance pèsent sur la vie de l'homme mûr.

A ce titre, un livre qui doit faire réfléchir les éducateurs et les pères. — B. G.

**

MAURICE DELAFOSSE: *Les Nègres*. (Rieder, éditeur.)

Je n'entreprendrai pas de résumer un ouvrage qui est déjà lui-même un résumé. Il me faut pourtant signaler tout spécialement le chapitre consacré aux grands empires nègres. Certains d'entre eux ont été comparables aux grands États du moyen âge et ont vu prospérer de véritables centres de culture arabe. Ils furent détruits par des conquérants étrangers mieux armés; l'un des plus prospères, en particulier, le fut par des Espagnols, mercenaires d'un sultan du Maroc avide des salines et des trésors soudanais ! Ainsi donc les nègres ont quelques motifs d'imputer aux civilisés la barbarie qu'ils leur reprochent.

L'aperçu sur le collectivisme nègre n'est pas moins intéressant. Collectivisme fondé sur la famille nègre qui ne ressemble pas du tout à la nôtre; collectivisme de l'exploitation du sol, collectivisme pour l'exploitation des mines; il n'est pas jusqu'à la houe produite par le forgeron qui ne soit plutôt la propriété de sa caste professionnelle que de lui-même; collectivisme dans la possession des esclaves dont le sort, en général, n'était pas très différent de celui de leurs seigneurs. Il n'est pas jusqu'au système politique qui ne reflète le souci de la collectivité de primer les fantaisies individualistes.

Bien que fort loin du communisme scientifique, ce communisme primitif est curieux à connaître.

Par la suite l'auteur étudie l'art et la littérature nègres, en particulier la si curieuse littérature orale; il s'attache également à défendre la moralité nègre contre les reproches qu'on lui adresse et il note :

« Je sais bien que beaucoup de princes noirs se sont signalés par des massacres et des exécutions plus que par des actes de clémence et de pitié; mais nous connaissons des rois de France, qui pourtant furent de grands rois, et des chefs républicains, qui pourtant furent de grands hommes, qui n'eurent rien à envier sous ce rapport à tel ou tel roi ou chef nègre. »

Une illustration abondante et soignée compense ce que peuvent avoir de rapide les développements de M. Delafosse.

Ajoutons que ceux qui s'intéresseront à la question nègre pourront mettre sur l'ossature que fournit le livre de Delafosse, la palpitation de la vie en lisant les romans de Lucie Cousturier : *Mes inconnus chez eux*. — B. G.

**

RENÉ MARAN. *Djouma, chien de la brousse*. (Albin Michel, éditeur.)

Djouma, chien du noir Batouala, naît, grandit, chasse, voit mourir son maître, délaisse les nègres durs pour les blancs caressants, puis meurt.

Avec lui nous parcourons la brousse, nous visitons les villages, nous pénétrons dans les familles, nous entrevoyons un coin de l'âme noire, nous participons aux travaux et aux joies des peuples de couleur; joie suprême : la chasse au feu !

Mais plus que cette excursion à travers l'anecdote de la vie nègre, les camarades goûteront, de-ci, de-là, les aperçus sur le colonialisme. Ils n'apprendront rien, mais ils ajouteront le témoignage du littérateur René Maran à ceux d'autres littérateurs et ils se préciseront de quelques traits colorés l'exploitation coloniale.

La race nègre disparaît, assassinée pour le profit de quelques-uns. Que le chef blanc — le Commando — soit mauvais ou bon, il faut du caoutchouc, il faut l'argent de l'impôt. Et c'est, pour des organismes incapables

NOTES ÉCONOMIQUES

de tels efforts, le travail forcé dans d'épouvantables conditions d'insalubrité pour gagner un sou par jour. Le long des rivières marécageuses où pousse l'herbe à caoutchouc, les nègres s'alignent couchés par la mystérieuse maladie du sommeil...

Devant les Blancs civilisateurs, l'Afrique se dépeuplera-t-elle de ses Noirs comme l'Amérique s'est vidée de ses Rouges ?

Ou bien un colonialisme plus calculateur s'installera-t-il qui réservera l'avenir et ménagera la main-d'œuvre coloniale comme dans la métropole on ménage la main-d'œuvre blanche ? Devant l'effroyable dépeuplement noir, les gouvernants, chargés de veiller à la pérennité du profit capitaliste, apporteront peut-être quelques entraves à la brutalité des négriers avides de s'enrichir tout de suite et insoucieux du lendemain — ils chercheront la ligne où l'exploitation outrée du nègre peut compromettre irrémédiablement l'existence de la précieuse main-d'œuvre coloniale, — ils chercheront jusqu'à quel point la vis peut être serrée sans dommage irréparable... Et sur cette sagesse commerciale, on collera des étiquettes alléchantes : le Blanc sera quel que chose comme un philanthrope — que dis-je ? Ne l'est-il pas déjà, lui qui était accueillant pour Djouma, le chien de la brousse. — B. G.

*

LODE BAEKELMANS : *Binettes* (Rieder, éditeur).

Deux contes flamands.

Le « *Malin prétendant* » c'est l'histoire d'un paysan placide et rusé pour qui l'argent n'a pas d'odeur ; et qui — bonnement — se marie avec la « *Madame* » fanée d'une maison de joie. De la couleur dans la caricature et pourtant quelque chose qu'on se refuse à avaler : la digne *Madame* est-elle trop traditionnelle ? le prétendant est-il trop malin ? ou simplement l'histoire est-elle un peu grosse ?

Le *Justicier*, c'est un marin noir qui, débarqué à Anvers poches pleines, se les fait nettoyer par les copains d'un jour et les petites femmes d'une nuit — et finalement abat à coups de revolver un cheval qui a broyé un cycliste.

Vive la Justice, n'est-ce pas ? — B. G.

*

LÉONARD FRANK : *Anthologie des Conteurs Hongrois d'aujourd'hui*. (Traduction de Ladislav Gara et Marcel Largeaud.) (Rieder, éditeur.)

Une quinzaine de contes dont chacun mériterait une mention spéciale.

Bornons-nous à dire que presque tous reflètent, — sous des angles divers : fantaisie, ironie, révolte contenue, amertume ou pitié, — un aspect de la vie des pauvres, des malheureux et que ceux de la Hongrie ressemblent étonnamment à ceux de partout ! — B. G.

PETITES NOUVELLES

La suite si attendue des documents diplomatiques trouvés dans les archives russes vient de paraître à la Librairie du Travail. Le troisième tome du *Livre noir* est relatif à la période d'août 1914 à avril 1915, c'est-à-dire aux débuts de la guerre.

Sur la couverture figure en exergue cette dépêche publiée par l'*Intransigeant* du 7 septembre 1914 :

Bordeaux, septembre 1914.

« On voit à la porte, rue du Palais-Gallieni, M. Isvolsky, veston, chapeau de feutre noir, très élégant. L'ambassadeur de Russie promène, par les quinconces, un visage souriant et plein de confiance dans l'issue de cette guerre, qu'il appelle « ma guerre », qu'il a voulue et réussie. »

*

Encore un foyer intellectuel révolutionnaire qui s'allume.

A partir d'octobre doit paraître à Athènes la revue *Proletariaki Iamea* (Drapeau Proletarien), dirigée par J. Cordatos.

La liquidation de la Nep.

On sait que *Krupp* a obtenu, dès les premiers temps de la Nep, une grande concession agricole en U. R. S. S. Un accord récent vient de modifier l'acte de concession : désormais la maison *Krupp* pourra exporter librement à l'étranger, sans passer par les organisations commerciales soviétiques, le blé et la laine produits sur ses concessions.

Après la *Lena Goldfields* exportant librement 25 % de l'or extrait de ses concessions sibériennes, après *Harriman* exportant librement la totalité du manganèse tiré de ses concessions du Caucase (alors que ce sont les Soviets qui s'interdisent l'exportation du minerai extrait du petit gisement qu'ils s'y sont réservés) voici encore une nouvelle brèche dans le monopole du commerce extérieur, cette barrière que Lénine avait dressée pour empêcher la Nep de retourner au capitalisme.

Un nouveau pas du trust germano-américain.

Nous avons, à plusieurs reprises, attiré l'attention sur le groupement constitué par les *Acieries Réunies*, la plus colossale entreprise métallurgique d'Allemagne et d'Europe, et l'*I. G. Farbenindustrie*, la plus colossale entreprise de produits chimiques d'Allemagne et d'Europe. Nous avons attiré l'attention sur ce groupement, non seulement à cause de ses dimensions colossales qui en font une puissance industrielle à laquelle aucune autre n'est comparable, et de loin, en Europe, — non seulement aussi parce qu'il constitue techniquement le type le plus achevé de l'industrie moderne, — mais également parce que c'est autour de lui que se constitue le pivot de la mainmise de l'Amérique sur l'Europe.

Nous avons fait remarquer, lors de la constitution de chacune des deux branches de ce groupement, lors de la constitution des *Acieries Réunies* par la fusion des Konzerns Thyssen, Stinnes, etc., et lors de celle de l'*I. G. Farbenindustrie* par la fusion de la Badische-Anilin avec les autres entreprises allemandes de produits chimiques, que ces constitutions s'étaient effectuées sous l'égide et avec l'aide d'une grande banque américaine, la banque *Dillon Read*.

Mais les liens financiers n'ont par eux-mêmes qu'une importance secondaire. Ils ne prennent leur importance que par les liens industriels dont ils facilitent ou imposent la fondation. La liaison de la finance américaine avec l'industrie germanique ne modifie point par elle-même l'évolution économique ; en revanche elle la modifie profondément dès qu'elle amène à se lier les industries des deux pays.

Or c'est ce qui vient d'arriver. Le contrôle financier exercé par la banque *Dillon Read* sur le groupe *Acieries Réunies Farbenindustrie*, a obligé ce colosse de l'industrie européenne à se lier étroitement avec le colosse de l'industrie américaine, la *Standard Oil*, trust américain du pétrole.

L'occasion en a été la fabrication artificielle du pétrole.

On sait que les industriels allemands ont travaillé intensément cette question durant ces der-

nières années, qu'ils ont établi, dans ce but, des installations considérables, et que, depuis quelques mois, l'I. G. *Farbenindustrie* est parvenue à fabriquer industriellement une certaine quantité de pétrole obtenu avec du charbon. La houille, combustible solide, est transformée en pétrole, combustible gazeux.

Quelle est la valeur économique du procédé ? Autrement dit, le pétrole ainsi obtenu peut-il concurrencer le pétrole naturel, et en particulier, le plus précieux de ses constituants, l'essence d'automobiles ?

Bien entendu, je ne suis pas dans le secret des dieux ; j'ignore, comme tout le monde, sauf quelques dirigeants de la *Farbenindustrie*, le prix de revient de l'essence obtenue avec le nouveau procédé, — cependant il semble « a priori » certain que le prix de revient ne peut être inférieur à celui de l'essence obtenue *directement* du pétrole naturel, et que, par conséquent, celle-ci ne pourra être concurrencée par le nouveau produit. En effet, le pétrole naturel est l'un des produits minéraux qui s'extrait le plus facilement, puisqu'il suffit de percer dans le sol un trou de sonde de quelques centimètres de diamètre, et de pomper ensuite le liquide, qui même parfois jaillit de lui-même. Le pétrole brut ainsi obtenu, il suffit de le chauffer à très faible température pour que l'essence distille, et on n'a plus qu'à la recueillir.

Quand on compare à ce procédé extrêmement simple, demandant le minimum de travail imaginable, celui que représente l'extraction du charbon, avec ses puits à large diamètre, ses kilomètres et ses kilomètres de galeries, son abatage à coups de pics et d'explosifs, son roulage, sa montée au jour, etc., puis celui que nécessite la production de fortes pressions et des hautes températures nécessaires, quelle que soit la perfection du procédé pour assurer la transformation du solide charbon dans le liquide pétrole, on ne peut qu'en conclure que l'essence naturelle s'obtiendra toujours avec beaucoup moins de travail que l'essence artificielle, donc à bien meilleur prix. L'essence naturelle n'a, par suite, rien à craindre de la concurrence de l'essence artificielle.

Mais il faut que cette essence naturelle puisse s'obtenir, que les gisements de pétrole la fournissent en quantités suffisantes pour les besoins de la consommation. Or, c'est là qu'est le « hic ». Ces dernières années la quantité d'essence contenue dans le pétrole naturel, n'a pas suffi aux besoins de la consommation. On a dû imaginer le procédé du *cracking*.

Voici en quoi celui-ci consiste : Une fois privé par distillation de l'essence qu'il contenait, le pétrole naturel renferme des corps analogues à ceux qui constituent l'essence, mais non identiques, et notamment qui sont plus lourds. Or, si on chauffe au rouge et en vase clos, ces pétroles lourds, on parvient à les transformer partiellement en essence, identique à celle obtenue directement par distillation. Tel est le procédé du *cracking*. C'est lui qui, au cours de ces dernières années, a fourni déjà une très forte proportion de l'essence consommée, permettant au monde des automobilistes de continuer à rouler autant qu'ils voulaient. Mais ce procédé coûte cher. Bien qu'il ne s'agisse pourtant là que de transformer un liquide en un autre liquide, il entre déjà en jeu des pressions et des températures d'un tout autre ordre que celles qui interviennent dans une simple distillation, et celles-ci sont fort coûteuses.

Il en résulte que si l'essence obtenue directe-

ment du pétrole naturel n'a rien à craindre de l'essence obtenue à partir du charbon, il se peut que cette deuxième soit à même de concurrencer l'essence obtenue par *cracking*. Cela dépendra de l'état de perfectionnement technique auquel seront amenés chacun des deux procédés.

Enfin, il se peut que dans un temps, qui ne soit pas très éloigné, non seulement l'essence obtenue par distillation, mais même celle provenant du *cracking*, ne suffise pas aux besoins. Alors l'essence artificielle, tirée de la houille, aurait nécessairement son rôle à jouer.

Dans ces conditions, bien que la question ne soit pas d'un intérêt absolument actuel, le pétrole naturel ayant été trouvé en si grande abondance ces temps derniers que l'essence obtenue par distillation suffit depuis plusieurs mois à la consommation, et que les usines de *cracking* ont dû fermer leurs portes, on comprend que la *Standard Oil* ait voulu contracter une assurance pour l'avenir, en signant, le mois dernier, avec la *Farbenindustrie* un accord dont l'élément principal est la licence donnée par la *Farbenindustrie* au trust américain de fabriquer l'essence selon le procédé de la Société allemande.

Cependant, tout en étant l'élément le plus saillant du contrat intervenu, cet élément n'en est point le seul. Le contact n'a, bien entendu, pas été publié, mais on en sait assez par les déclarations même du président de la *Standard Oil*, pour savoir qu'il comporte également la mise en commun d'une série de découvertes faites par chacune des deux Sociétés, et qu'il constitue, en réalité, le début d'une coopération technique très étroite entre les deux colosses.

Ainsi est posée la première et solide assise de la nouvelle économie impérialiste mondiale.

La lutte des autos : Harriman à la rescousse !

Nous avons dit la transformation profonde subie par Citroën ces temps derniers. *Peugeot* est à la veille d'une transformation analogue.

Des pourparlers — qui ne sont pas encore achevés, mais dont l'existence a été avouée par les intéressés eux-mêmes, ce qui signifie qu'il ne doit plus guère manquer que les signatures — sont engagés pour porter le capital de la Société *Peugeot*, actuellement de 90 millions de francs, à 300 millions (même chiffre que Citroën) et cela avec l'aide de l'Américain Harriman.

On sait qui est Harriman. Le premier de la dynastie fut sacré aux Etats-Unis « roi des chemins de fer ». L'actuel cherche à ajouter à sa couronne américaine une couronne européenne ; celle de « roi des métaux d'Europe ». Maître du manganèse européen, avec la concession du Caucase, que lui a donnée l'U. R. S. S., et maître du zinc européen, avec les mines qu'il a acquises en Silésie polonaise, il détient, dès maintenant, le contrôle des deux rares métaux pour lesquels la production européenne n'est pas une fraction négligeable de la production mondiale.

Harriman, roi des métaux européens, va donc entrer en lutte avec Schneider, roi du fer français, pour la conquête du marché automobile français. Ça s'appellera : *Peugeot* contre *Citroën*. La lutte ne manquera pas de piquant. — R. LOUZON.

Erratum. — Dans mes notes de la quinzaine dernière, il est, à deux reprises, question d'alcool *éthyl*-lique ; c'est alcool *méthyl*lique qu'il faut lire.

LA
RENAISSANCE DU SYNDICALISME

AU CONGRÈS DU BOIS UNITAIRE

**La minorité a participé
au travail positif**

Pauvres rédacteurs de l'*Humanité* ! Lorsqu'au Congrès de la C. G. T., les communistes des « Amis de l'Unité » sont écrasés par le nombre, lorsque la presse confédérale officielle les « esquinte », les bafoue, les tourne en ridicule, nous lisons sous votre plume les protestations les plus véhémentes. Vous vous indignez de la partialité des comptes rendus, vous vous élevez contre les commentaires mensongers, orduriers parfois.

Seulement, si la méthode vous paraît détestable quand elle vous est appliquée, vous trouvez excellent d'en user et d'en abuser contre nous. La façon révoltante dont vous avez rendu compte du Congrès de la Fédération unitaire du Bois montre que les minoritaires de la C. G. T. U. ne sont pas mieux traités par vous que les minoritaires de la C. G. T., ne le sont par les Morel et les Harmel, et cela vous juge aux yeux des camarades de province qui ont participé à notre Congrès et sont à même d'apprécier votre loyauté.

**

La Fédération unitaire du Bois compte, paraît-il, 114 syndicats. Seulement 68 étaient représentés au Congrès de Paris. Si mes souvenirs sont exacts, le précédent Congrès avait réuni les représentants de 58 syndicats.

Que sont donc devenus les nombreux syndicats formés depuis ? S'ils ne pouvaient envoyer de délégués directs, ne pouvaient-ils pas confier leurs mandats ? Il faut être un mécréant minoritaire pour ne pas voir là la preuve d'une vitalité étonnante.

La première journée du Congrès a été consacrée au rapport moral. La minorité, qui demandait le rejet de ce rapport, a été battue, c'est un fait.

Comment aurait-il pu en être autrement ? Lorsqu'une nouvelle direction prend en mains les destinées d'une organisation, elle s'empresse, par tous les moyens, de consolider sa position. Nul n'ignore le travail bien spécial auquel on se livre, à l'issue des réunions, lors des tournées de propagande. Les absents ont toujours tort. Nous n'oublions tout de même pas les regards étonnés des délégués de province, quand Gourget, Ménard et moi-même exposons au grand jour, les scandales et dangereux procédés de la Fédération et de la C. G. T. U.

Nouvelle tactique. On ne répond plus aux questions posées. Trop embarrassantes sans doute ? L'affaire Ménard ? Connaissons pas... ça regarde le Syndicat du Tonneau. Direction unique ? D'où sortez-vous donc... c'est vieux jeu... il y a longtemps que c'est passé... et les secrétaires confédéraux vous répondront à Bordeaux. Les C. U. P. ? Evidemment, ça n'a rien rendu... mais c'était malgré tout un mot d'ordre juste. L'échelle mobile, la grève du 12 octobre ? Tenez, vous n'êtes animés que par la haine de Moscou.

Les réponses furent bien simplistes, mais le

vote était acquis. La fraction était là, abondamment pourvue de mandats. Nous avons quand même l'impression d'avoir ouvert pas mal d'yeux et sans les mandats impératifs il y aurait beaucoup de chances pour que le vote ne se soit pas passé dans les mêmes conditions.

Nous avons eu parmi nous des représentants des centrales anglaises, ainsi que le camarade Devillers, de la minorité bruxelloise. Nous faisons toutes réserves quant à la traduction des interventions de nos camarades anglais, surtout de celle du délégué de la Fédération du Bois, qui avait dit « le syndicat c'est une chose, le parti politique c'en est une autre », d'où le trouble pour le traducteur que nous connaissons bien pour son fanatisme.

Il paraît que les minorités empêchent le travail positif. Une quinzaine de questions étaient à l'ordre du jour ; elles furent toutes discutées et conclues par des résolutions. Beaucoup de travail. Certains rapporteurs patageaient lamentablement — ce n'est pas moi qui le dit, des camarades de province en firent la remarque. Nous sommes en droit de dire : si la minorité n'avait pas eu le souci de participer au travail pratique, le Congrès se serait terminé en un jour, c'est-à-dire qu'il aurait bâclé son travail. On a dit que beaucoup de délégués avaient participé aux débats. C'est inexact, sept ou huit au plus, dont la moitié de minoritaires. Nous le déplorons nous aussi, nous aimerions voir nos camarades de province participer un peu plus activement que par des votes, à nos Congrès. Nous aurions aimé voir une ou deux douzaines de Crispel discuter à fond les rapports présentés. La Fédération ne s'en porterait que mieux.

Nous nous formons outranciers, Crispel en tête, contre le réformisme insouciant des rapports et des résolutions présentés. Nous avons eu la surprise de voir Fayet, notre secrétaire fédéral, défendre avec acharnement les commissions tripartites. Ainsi donc, une fois débarrassé de la démagogie forcenée que l'on dresse face à la rue Lafayette, on ne connaît plus que les méthodes de cette dernière lorsqu'il s'agit d'entrer dans le domaine des réalisations pratiques ? Voir défendre, entre autres, le sursalaire familial par des révolutionnaires... vraiment nous ne nous attendions pas à cela. Ils ne sont donc bons que pour le noyautage et la lutte de tendance ?

On a foncé, toutes voiles au vent, contre notre position à propos de la main-d'œuvre étrangère. Je trouve pour ma part qu'on traite la question d'une façon un peu cavalière, dans une Fédération d'industrie comptant un des plus forts pourcentages d'ouvriers de langue étrangère. J'espère un jour pouvoir m'expliquer à fond dans la *R. P.*, sur cette question si épineuse où je persiste à voir une habile tactique de la bourgeoisie internationale, contre laquelle le prolétariat international doit se dresser.

Le délégué des Jeunesses communistes est venu nous parler de l'exploitation des jeunes dans les ateliers qu'il n'a pour ainsi dire jamais connus. Le veille, l'assemblée des jeunes du Bois de la région parisienne s'était tenue. Il y avait cinq assistants, dont trois adversaires des principes des J. C. Les deux autres sont entrés à la C. E. fédérale. A part ça, il n'y a pas à la C. G. T. U. d'effectifs de façade !

Le Congrès a écarté ma candidature à la C. E. parce qu'elle ne fut pas posée assez tôt. Argument de jésuites. Si elle avait été posée dans les

délais prescrits... j'allais dire par la loi..., on aurait posé la question de la représentation des minorités et nous connaissons l'opinion des syndicalistes professionnels là-dessus. Il y a quand même eu du tirage aussi à ce sujet-là. Le plus fort c'est que l'adversaire acharné de mon entrée à la C. E. est un camarade qui, depuis plusieurs années déjà, n'a plus sa place à la Fédération.

En résumé, la majorité ne sort pas moralement grandie de ce Congrès. La direction fut servie par les événements pendant ces deux dernières années, ce qui lui permit de se présenter avec une sensible augmentation de cartes et timbres placés, situation qui la rehaussait auprès des syndicats. En sera-t-il de même dans deux ans si l'économie de ce pays se normalise ? — J. DE GROOTE.

**

Mise au point. — Le camarade Gourget nous prie d'insérer :

A la suite de mon intervention au Congrès du Bois, Fayet, secrétaire fédéral, colporte que je suis « un fils de patron » et que j'aurais pris violemment la défense de ce patron imaginaire contre un ouvrier. Fils d'ouvriers, j'ai toujours été ouvrier. Les histoires de Fayet sont complètement fausses. Il est un simple calomniateur. — GOURGET.

LES ATTAQUES COMMUNISTES contre L'UNITÉ belge

A peine parue, la nouvelle *Unité* belge se voit en butte, non seulement aux attaques des dirigeants syndicaux, mais à celles combien violentes et perfides, des dirigeants du Parti communiste belge. Une déclaration a été lancée par ceux-ci dans le but de torpiller, à nouveau, un mouvement à peine remis sur pied.

Dans le numéro 2 de l'*Unité*, nos camarades relèvent avec force les mensonges des politiciens communistes, pour qui un effort en vue de l'unité et du redressement syndical n'est pas intéressant quand il n'est pas à leur merci.

Premier mensonge : le Parti communiste belge accuse nos camarades de se présenter comme les successeurs de l'ancienne « Unité ». Or le numéro 1 de l'*Unité* nouvelle contenait la déclaration suivante : « Nous sommes dans l'obligation morale et financière de rompre totalement avec le passé. » De plus, et justement pour éviter toute confusion, ledit numéro 1 portait bien l'indication : « Première Année. — N° 1. »

Deuxième mensonge : le Parti communiste belge affirme qu'il « n'a jamais prétendu, ni envisagé, de dominer le mouvement unitaire ». Or, ce sont ses hommes qui, à la conférence de novembre 1926 (1), repoussèrent par ordre les affirmations d'indépendance syndicale contenues dans la résolution Geerts-Grangier-Liebaers et s'emparèrent par ordre de la direction du mouvement unitaire, pour du reste conduire ce mouvement au néant.

Troisième mensonge : le Parti communiste belge reproche à nos camarades d'avoir rompu les engagements pris lors d'une tentative d'entente entre les deux fractions faite au mois d'avril de cette année au cours d'une conférence, sous la présidence de Fimmen. A cette conférence, il fut décidé de dissoudre tout ce qui existait à ce moment, et trois camarades furent chargés de

faire réparer l'*Unité*, chaque « tronçon » devant remettre sa caisse à l'un de ces camarades. Or si le « tronçon » Liebaers-Geerts versa son argent, le « tronçon » communiste, qui avait annoncé une encaisse relativement importante, n'en versa pas le premier sou. L'*Unité* ne put donc réparaître qu'avec les moyens du « tronçon » Liebaers-Geerts.

Les camarades chargés par la conférence d'avril de faire réparaître l'*Unité* étaient Liebaers, Marchand, du Bâtiment et Ameublement de Bruxelles, et Kestemont. Ce dernier s'est récusé, et dans le numéro 2 de l'*Unité*, son attitude est ainsi expliquée :

« Tout comme ce sont des camarades communistes qui nous ont fait tenir la *résolution interne* (1), d'autres camarades communistes viennent de nous communiquer un nouveau document qui circule dans « l'Appareil » et qui porte le titre : « Le parti communiste et le mouvement unitaire », « rapport adopté par le C. C. du P. C. le 2-5-27 ». Ce document est donc tout frais et actuel; il nous révèle la « ligne que les communistes doivent suivre dans le mouvement unitaire; notamment en y pêchant des hommes de paille, qui, sans même qu'ils s'en rendent eux-mêmes compte, serviront à soumettre le mouvement unitaire au P. C.

« En présence de ces deux documents, tout particulièrement le second, Marchand et Liebaers déclarèrent au camarade Kestemont ne pas vouloir collaborer avec quiconque se placerait sur la base de ces documents, ceux-ci érigeant en système l'introduction dans le mouvement unitaire du jésuitisme, jeter le discrédit, le moucharbage.

« C'est en présence de cette situation que le camarade Kestemont a déclaré à Marchand et à Liebaers ne pas pouvoir se prononcer immédiatement, tout en les invitant à continuer « l'Unité » entre eux deux, et en leur promettant de faire connaître par écrit sa décision. Nous attendons toujours cette réponse et les colonnes de « l'Unité » lui restent ouvertes. »

La rédaction de l'*Unité* fait suivre sa réponse aux mensonges du Parti communiste belge d'un appel aux syndiqués pour leur demander de faire front aux attaques réformistes comme aux mensonges communistes en développant le mouvement pour l'unité syndicale, lutte de classe.

LE MENSONGE SALARIÉ

Le compte rendu de l'*Humanité* (8 août) présente ainsi l'intervention d'Adrienne Montégudet au Congrès de la Fédération de l'Enseignement sur le cas Lazarévitch :

« Montégudet montre Lazarévitch anarchiste, ayant lutté pour la Révolution jusqu'au moment de la N. E. P., qu'il n'a jamais comprise. Il a organisé le sabotage à l'usine Dynamo, une des seules qui marchait en Russie. »

Un saboteur d'usine, conclurez-vous, la Gué-Pé-Ou a rudement bien fait de le mettre à l'ombre.

Mais Lazarevitch travaillait à l'usine Dynamo en 1922; il fut arrêté en 1924, deux années après.

Pourquoi ne l'avait-on pas arrêté en 1922, au moment où il « sabotait » ?

Tout simplement parce qu'il n'avait jamais rien « saboté » du tout.

Au contraire, à son départ de Dynamo, le contre-maître lui précisa que la direction et lui-même avaient toujours été satisfaits de son travail dans l'usine.

Nous savions qu'Adrienne Montégudet s'était convertie au bolchévisme à Moscou, juste au moment où elle décrochait une fonction rétribuée. Nous savons maintenant qu'elle y a appris à mentir.

(1) Il s'agit d'instructions confidentielles pour conquérir les syndicats.

(1) Voir la *R. P.*, n° 24.

FAITS ET DOCUMENTS

Les Faits du mois

- MARDI 26 JUILLET.** — Salle Bullier, ouverture du Congrès de la C. G. T.
- MERCREDI 27.** — Le Conseil des Ministres décide la grâce d'Eugène Dieudonné.
— Au Congrès de la C. G. T., journée de discussion du rapport moral.
- JEUDI 28.** — Le rapport moral de la C. G. T. est adopté par 1.870 syndicats contre 57.
- VENDREDI 29.** — La résolution Paris-Etat-Rive droite sur l'unité obtient les suffrages de 255 syndicats contre 1.707 à une résolution exprimant le point de vue du bureau de la C. G. T.
- SAMEDI 30.** — Le Comité national de la C. G. T. réélit le bureau confédéral sortant.
- DIMANCHE 31.** — Au Conseil fédéral des fonctionnaires la majorité quitte la salle et la minorité constitue un Comité de défense.
- LUNDI 1^{er} AOUT.** — Séance d'ouverture du Congrès de la Fédération syndicale Internationale : le discours d'ouverture de Purcell est désavoué par le Bureau.
— A Lyon la police charge une manifestation en faveur de Sacco et de Vanzetti.
- MARDI 2.** — Au Congrès de la F. S. I., Citrine révèle une lettre d'Oudegeest à Jouhaux disant qu'il est temps de passer à l'attaque contre les Russes.
- MERCREDI 3.** — Sacco et Vanzetti sont transférés dans la cellule des condamnés à mort.
- JEUDI 4.** — Le Bureau de la C. G. T. U. décide une grève de vingt-quatre heures en faveur de Sacco et de Vanzetti pour le 8 août.
— Au Cirque d'Hiver meeting de la XX^e Union régionale pour l'unité syndicale.
— Aux Sociétés Savantes, Congrès du Syndicat national des Instituteurs.
- VENDREDI 5.** — Au Congrès de la F. S. I., Oudegeest donne sa démission de secrétaire.
— A Tours, Congrès de la Fédération unitaire de l'Enseignement : débat sur la direction unique.
- SAMEDI 6.** — Le Congrès de la F. S. I. ne réélit pas Purcell membre du Bureau. La délégation anglaise s'abstient dans le vote.
- DIMANCHE 7.** — Manifestation au bois de Vincennes en faveur de Sacco et de Vanzetti.
— Au Congrès de la Fédération unitaire de l'Enseignement débat sur l'affaire Lazarévitch.
- LUNDI 8.** — Grève générale de vingt-quatre heures en faveur de Sacco et de Vanzetti.
— Réunion à Paris de trois Congrès internationaux d'industrie (Amsterdam) : Typographie, Métallurgie, Habillement.
- MARDI 9.** — Grève de six heures au Central télégraphique contre le retard dans l'application des nouveaux traitements.
— Le Conseil de guerre de Tours condamne deux réservistes, l'un à dix ans de travaux publics, l'autre à cinq ans de prison.
- MERCREDI 10.** — A Paris, réunion du Congrès international du Verre (Amsterdam).
Etats-Unis : Un sursis est accordé à Sacco et à Vanzetti jusqu'au 22 août.
U. R. S. S. : On annonce qu'un compromis est intervenu entre la majorité et l'opposition du Parti communiste.
- JEUDI 11.** — Sanctions contre les grévistes du Central télégraphique.

- VENDREDI 12.** — Réunion à Paris du Congrès de la Fédération confédérée de l'Habillement.
— Arrestation d'André Marty à Aubenas (Ardèche).
- DIMANCHE 14.** — A Paris, Congrès fédéral unitaire du Bois.
— A Lyon, Congrès fédéral unitaire des Employés.
— A Clichy, Congrès de l'A. R. A. C.
Chine : Démission de Chang Kai Shek.
- LUNDI 15.** — A Stockholm, Congrès de l'Alliance Coopérative Internationale.
- MERCREDI 17.** — Signature de l'accord commercial franco-allemand.
Etats-Unis : La Cour suprême du Massachusetts examine l'affaire Sacco et Vanzetti.
- JEUDI 18.** — Violente bagarre entre les terrassiers unitaires et la police au cours d'un débauchage avenue d'Italie.
- VENDREDI 19.** — *Etats-Unis* : Le pourvoi de Sacco et de Vanzetti est rejeté par la Cour suprême.
- DIMANCHE 21.** — Manifestation au Pré-Saint-Gervais en faveur de Sacco et de Vanzetti. La C. G. T. convoque la C. G. T. U., le Parti socialiste, le Parti communiste et l'A. R. A. C. à une réunion pour examiner l'action à entreprendre.
— Mort de Georges Chennevière.
- LUNDI 22.** — *Etats-Unis* : Sacco et Vanzetti sont électrocutés.
- MARDI 23.** — Manifestations à Paris contre l'électrocution de Sacco et de Vanzetti. — Violentes brutalités policières. — Les établissements de luxe de Montmartre et des Champs-Élysées, sont lapidés par la foule. — Barriade boulevard Sébastopol. — Plus de deux cents arrestations.
- MERCREDI 24.** — Nouvelles brutalités policières, boulevard Sébastopol.
— Condamnations sévères contre les manifestants arrêtés mardi soir.

Un article de A. J. Cook.

Les Anglais vont-ils quitter Amsterdam? C'est la question que chacun s'est posée en lisant dans l'*Humanité* du 10 août, l'article de Cook, le secrétaire de la Fédération des Mineurs Anglais.

La question est d'importance.

Comme quelqu'un qui, depuis longtemps, a lutté pour un véritable mouvement international, tant des mineurs que des autres ouvriers du monde entier, il est de mon devoir de mettre en lumière pour le mouvement ouvrier anglais, ainsi que pour l'Internationale minière, le vrai visage de l'Internationale d'Amsterdam, mieux connue, pour tous les vrais syndicalistes, sous le nom d'Internationale Jaune.

En ce qui concerne plus spécialement les mineurs, l'expulsion de Hodges, le traître (ce ne fut pas chose faite par suite des puissants soutiens qu'il rencontra de la part des syndicats du continent), a changé toute la situation. Et il y a maintenant de grands espoirs de bâtir une large Internationale des mineurs de tous les pays. Ceci est le désir des masses de Grande-Bretagne et à cette tâche le Comité international des mineurs se consacrera. Une invitation devra être faite à tous les pays producteurs de charbon d'entrer dans l'Internationale afin d'y amener les mineurs russes, ainsi que ceux d'autres contrées comme l'Inde, l'Afrique, etc., etc.

Ensuite il faudra unir dans une seule Fédération les mineurs de chaque pays.

La crise économique mondiale qui sévit dans l'industrie du charbon exige cela immédiatement, si nous voulons préserver les mineurs de nouvelles baisses de salaires.

Si l'Internationale refuse d'accepter les mineurs russes, les mineurs anglais seront forcés de former un

comité anglo-russe de mineurs que, personnellement, j'ai depuis longtemps encouragé.

Les mineurs russes doivent entrer dans l'Internationale. Ce que veut la F. S. I. actuelle est tout différent et pas un honnête syndicaliste ne peut avoir confiance dans son personnel présent et dans ses chefs.

Les révélations du Congrès qui vient de se tenir, ses combines malhonnêtes et les manœuvres contre les ouvriers anglais et russes (si tous ces faits sont sus par les masses comme ils le devraient être) rendront d'ailleurs cette Internationale non viable. Le nom d'Oudegeest répugne aux marines de tout syndicaliste honnête, et il n'est pas seul de son espèce. Il y a là tout un nid plein d'oiseaux de son genre à la tête de la F. S. I.

Peut-être, au jeu de l'intrigue, est-ce lui le plus fort. Mais il est très difficile de choisir entre Mertens, Jouhaux et Oudegeest. On en trouvera d'autres comme eux lorsque tous les faits seront montrés sous leur vrai jour.

Il n'est aucune combine, aucun mensonge dont ils ne soient capables lorsqu'ils veulent arriver à leurs fins. Ces hommes sont les associés et les défenseurs de Hodges, ex-traître bien connu. Sur le continent ils l'ont soutenu contre moi et continuent de le faire. Ils font régulièrement circuler contre moi des calomnies. Et, pourtant, ce sont là les gens qui veulent bâtir une Internationale...

Il est clair que les seuls qui bénéficieraient d'une telle Internationale seraient la classe capitaliste et ses gouvernements.

Les manœuvres délibérées, pratiquées samedi dernier, pour battre Purcell sont au-dessus de toute description et il est du devoir de tout honnête homme de les faire connaître aux travailleurs.

Quant à moi, je les raconterai à chaque tribune où je me trouverai.

Ces traîtres craignent d'avoir près d'eux des hommes honnêtes.

Ils ont plus peur des leaders syndicalistes russes que des capitalistes, dont ils sont d'ailleurs les amis.

Il faut maintenant bâtir une nouvelle Internationale en qui on pourra avoir confiance et non une Internationale qui répètera ce que fit l'Internationale jaune en 1926 lorsque les mineurs anglais se battaient pour leur droit à la vie.

Je crois qu'une telle Internationale pourra être réalisée par un secrétariat international se constituant après que chaque industrie de chaque pays aura adhéré.

Les ouvriers anglais ne permettront pas aux leaders des autres pays de choisir leurs propres représentants. « Ils » ont éliminé le représentant anglais Purcell et nommé contre lui Hicks. Lorsque les travailleurs de chaque pays auront les faits devant les yeux, ils se refuseront à rester plus longtemps aux côtés d'individus méprisables, incapables de vivre avec les honnêtes gens.

Il sera dur de les chasser parce que comme Hodges et Havelock Wilson en Angleterre, ils auront le soutien moral et financier de tous les réactionnaires et sans doute d'un grand nombre de capitalistes et de gouvernements.

Le seul moyen de les battre est d'arrêter de les entretenir. La F. S. I. actuelle est une force inutile d'où il n'y a rien à tirer, en qui les travailleurs n'ont pas confiance et dont les capitalistes n'ont pas peur.

De même que la Ligue des nations ou plutôt la « Peste » des nations, la F. S. I. est devenue un instrument de réaction. Il est du devoir des travailleurs anglais et russes de construire une vraie Internationale ouvrière vivante.

Je demande donc que l'on répande d'abord tous les faits du dernier congrès et que l'on convoque une réunion syndicale mondiale qui discutera les bases d'une Internationale. C'est cela qu'il faut d'abord faire. Réunir toutes les organisations de l'univers pour déterminer la base d'une Internationale. C'est déjà l'avis de l'Internationale des Mineurs, des Métaux, des Transports, etc., etc...

Je pense que c'est le seul moyen. Et il y en a beau-

coup d'autres qui, comme moi, pensent qu'il est impossible de reconstruire la F. S. I., surtout avec son personnel actuel.

La grande offensive capitaliste dans chaque pays, la suppression du trade-unionisme, la croissance du fascisme appellent une action internationale. Nous avons besoin d'une politique internationale bien définie, qui est impossible avec l'Internationale jaune. D'où ma suggestion que les secrétariats syndicaux ou bien que le Conseil général des Trade-Unions convoquent une Conférence universelle à Londres, Genève ou Berlin, là où les délégués russes pourront se rendre, car il n'y a pas d'espoir d'une Internationale sans les travailleurs russes.

Nous avons besoin de quelque chose de plus que la démission d'Oudegeest. — A. J. COOK.

**

**La scission
chez les
fonctionnaires.**

Ce n'est pas sans surprise que nous avons appris, par l'*Humanité* du 2 août, qu'au Conseil fédéral des Fonctionnaires, le 31 juillet, la minorité et la majorité de la Fédération s'étaient séparées.

Voici comment le journal officiel communiste présente cet événement :

Le Conseil de la Fédération des Fonctionnaires faisant suite au Congrès confédéral, a accompli le premier acte qui constitue la scission.

Les organisations de la minorité, faisant état des déclarations du Bureau fédéral aux termes desquelles les syndicats qui ne s'affilieront pas à la C. G. T., seront exclus d'office, ont demandé que leur situation soit réglée avant le paiement des cotisations pour l'année en cours.

Comme ledit bureau les mettait en demeure de payer pour pouvoir participer à la discussion, ils ont fait valoir en premier lieu qu'il y avait quelque impudeur à leur réclamer de l'argent pour les buter dehors ensuite.

En second lieu ils ont rappelé que les dispositions des statuts, visant la cotisation, n'avaient jamais été appliquées et que des syndicats de la majorité avaient des retards autrement importants. Celui des instituteurs en particulier n'a payé, jusqu'en 1924 inclus, que 0 fr. 34 par adhérent au lieu de 2 francs, soit 17 %.

Ils ont précisé que pour l'exercice 1926 il restait 50 % des cotisations à percevoir au 30 septembre et 25 % au 16 novembre.

Ils ont fait observer qu'à la suite du Congrès confédéral, maintenant les conditions d'adhésion à la C. G. T., il était essentiel de prendre une décision par devers les groupements restant dans l'autonomie.

Ils ont ajouté que l'article 3 des statuts fédéraux prévoit l'autonomie absolue des groupements. Par suite, la Fédération confédérée a le devoir de conserver dans son sein des syndicats autonomes tout comme elle a conservé des groupements confédérés lorsqu'elle était dans l'autonomie.

Le bureau fédéral, sûr de sa majorité, a refusé de répondre aux questions posées par la minorité. Après avoir fait étouffer le débat, il a fait voter un ordre du jour retirant le droit de discussion aux syndicats de l'opposition tant qu'ils n'auraient pas acquitté la cotisation. Comme ces derniers voulaient donner lecture d'une déclaration, les majoritaires ont quitté la salle.

Les représentants de la minorité ont continué à siéger. Ils ont immédiatement constitué un comité de défense des intérêts des fonctionnaires et ils ont adopté une déclaration situant les responsabilités, ainsi qu'un programme revendicatif dont la réalisation sera poursuivie avec les moyens que la Fédération vient d'abandonner.

Il ne fait pas de doute que la minorité des fonctionnaires s'est trouvée devant un piège habilement tendu. Ne pouvait-elle éviter d'y tomber ?

Les résolutions du congrès de la C. G. T.

Voici le texte de la résolution sur l'Unité, votée par la majorité au Congrès de la C. G. T., réuni salle Bullier :

Le Congrès confédéral, relativement à l'Unité, confirme la décision du Comité confédéral d'avril 1927, et en rappelle les termes essentiels :

« 1° L'Unité ne peut être réalisée qu'à la base, c'est-à-dire dans chaque syndicat confédéré ;

« 2° Les travailleurs désireux de réaliser l'Unité doivent entrer dans leurs syndicats confédérés et les groupements professionnels dans leurs Fédérations d'industrie et leurs Unions départementales confédérées ;

« 3° La rentrée dans l'Unité doit être conditionnée par les règles fixées par les décisions des Congrès, les statuts de la C. G. T., les Fédérations et les syndicats ;

« 4° Le Congrès condamne à son tour toute ingérence des partis politiques et groupements extérieurs dans les manifestations de l'activité syndicale. »

En ce qui concerne la liberté d'opinion, qui ne peut-être en cause dans notre organisation économique, le Congrès se borne à rappeler la déclaration du Congrès d'Amiens (1906), laquelle précise :

« En ce qui concerne les individus, le Congrès affirme l'entière liberté pour le syndiqué de participer, en dehors du groupement corporatif, à telle forme de lutte correspondant à sa conception philosophique ou politique, se bornant à lui demander en réciprocité de ne pas introduire dans le syndicat les opinions qu'il professe au dehors. »

Ces indications données, le Congrès invite les syndicats et les Fédérations à faciliter la réalisation de l'Unité, en écartant toute pensée de sanctions du fait exclusif de la scission.

Une deuxième résolution, condamnant le Groupe « des Amis de l'Unité », fut également adoptée. Voici son texte :

Le Congrès,

Considérant qu'il est nécessaire pour la C. G. T. de mener son action en dehors de toute influence extérieure,

Rappelant les résolutions des congrès précédents sur les organismes de superfétation.

Confirme le blâme adressé par le Comité confédéral national au groupe de superfétation dit : « Les Amis de l'Unité » inspiré par un parti politique nettement adversaire de la C. G. T. et déclare que les adhérents de la C. G. T. ne pourront, sans indiscipline préjudiciable au mouvement syndical, adhérer ou rester adhérents à ce groupe.

Une déclaration du syndicat parisien des préparateurs.

On sait que le Congrès confédéré de la Pharmacie, réuni à Toulouse, a ratifié l'exclusion prononcée contre le Syndicat parisien des Préparateurs. Les exclus se sont alors adressés à la Commission des conflits de la C. G. T., et, en attendant la décision de cette Commission, ils ont publié la déclaration suivante :

Pour couper court à des bruits tendancieux et faux, jetés dans la circulation par nos syndicalistes fédéraux ;

Pour tranquilliser certains de nos camarades soucieux de notre homogénéité sur l'orientation future de notre organisation ;

Afin de bien déterminer, une fois pour toutes, que le syndicat parisien n'a jamais été, tant au point de vue de ses revendications immédiates, qu'au point de vue de l'unité ouvrière, à la solde ni de la C. G. T. U., ni d'un parti politique quelconque ;

Le Conseil syndical, unanime, déclare :

« Le Syndicat des travailleurs de la Pharmacie de Paris continue son activité !

« Rien n'est changé dans la structure de notre organisation.

« La Bourse du Travail reste notre siège social. »

« Le bureau 32 reste notre propriété.

« La bataille syndicale locale ne perdra pas de son ampleur. »

Et maintenant, camarades, forts de la confiance dont vous nous avez toujours entourés, manifestant une fois de plus votre désir total d'unité, tous à l'action.

Si la Commission des conflits de la C. G. T. maintient notre exclusion :

« Nous resterons dans l'autonomie syndicale. »

Le Conseil syndical : Mauriès, Bloy, Prabonnaud, Lelièvre, Derrien, Tixier, Marsollier, Letavernier, Renault, Repetto, Brun, Boyer.

ENTRE NOUS

Le retard apporté à la publication de notre dernier numéro à cause du contre-rapport de la Ligue syndicaliste en vue du Congrès confédéral de Bordeaux, s'est forcément reporté sur ce numéro-ci. Qu'on y ajoute les vacances et on ne s'étonnera pas de recevoir sa R. P. avec quelques jours de retard.

Notre souscription.

Voici une première liste.

Roger Hagnauer, 5 francs; Thévenon, 10; Fulconis, 10; Ballereau, 10; Thomas, 10; E. Allot, 5; Ch. Druvier, 5; Collet, 5; Le Grignou, 5; Garrivet, 10; R. Barré, 5; C. Philippon, 5; L. Coffin, 5; Beauvois, 5; Briard, 5; Ch. Ballon, 5; Boitard, 5; Rouays, 5; Total : 115 francs.

Ce qu'ont fait nos camarades de la minorité de l'Enseignement lors de leur Congrès fédéral de Tours, il est possible à chacun de nos amis de le faire dans sa corporation.

Nos listes de souscription ont été envoyées. Ceux à qui nous avons oublié d'en faire parvenir, alors qu'ils pourraient réunir des fonds, doivent nous le dire. Le mieux serait qu'ils prennent l'initiative de recueillir rapidement les souscriptions, même sans liste.

Rappelons qu'il s'agit de faire vite, car c'est à fin septembre que nous avons à payer à l'imprimeur le supplément de deux mille francs que nous a occasionné le tirage exceptionnel de notre dernier numéro.

Avant le Congrès de Bordeaux.

Nous disposons de suffisamment d'exemplaires du contre-rapport de la Ligue syndicaliste pour servir les camarades qui désirent en faire la diffusion dans leurs syndicats. De même nous pouvons l'envoyer à toutes les adresses qui nous seront communiquées.

Déjà quelques camarades nous ont donné leur opinion sur ce contre-rapport. Ceux qui ont quelque chose à dire, pour ou contre, ne doivent pas hésiter à le lire.

Le gérant : V. GODONNÈCHE.

Paris. — Imp. Nouvelle (Ass. ouv.), 11, rue Cadet, 2
Téléphone Gnl. 30-79.

J. Amiclar, directeur. — 1421-9-27

